



Le Sainte-Maure

Directeur de publication : Christian Barillet - Rédacteur en chef : Philippe Terrassin
Rédaction : Services municipaux - Conception : Caroline Auzanneau
Photographies : Photothèque de la mairie - Imprimerie : Graphival à Ballan-Miré
Périodique semestriel gratuit - Imprimé sur du papier 100% recyclé

> Journal d'informations municipales

Mars 2011

Un avenir plus naturel pour le parc PAGE 5



Adieu désherbants et polluants.
Bonjour fleurs, papillons et pollinisation !

Visitez le site de la ville
www.sainte-maure-de-touraine.fr

Tous unis pour le fromage

2011 est une année importante pour le Sainte-Maure de Touraine A.O.P. En effet avec l'accueil de « Fromagora » en juin et l'installation de l'Office de Tourisme du pays de Sainte-Maure sur le site de promotion des produits du terroir de la Chaume en septembre, notre fromage sera en plein cœur de l'actualité. Aussi le Comité de foire aux fromages de Sainte-Maure de Touraine et

l'Office de Tourisme du Pays de Sainte-Maure de Touraine ont choisi de signer une convention pour mutualiser leurs moyens dans le but de promouvoir le fromage de chèvre A.O.P., valeur identitaire de notre territoire.

Cette signature renforce le travail commun débuté en avril 2010 par les deux associations avec la mise à disposition d'une des salariés de l'Office de Tourisme dans le cadre de la foire.

CITE DU FROMAGE PAGE 8



Se déplacer autrement, c'est possible ! PAGE 2

Découvrez l'urbulette PAGE 3

PLU, il est temps de réviser PAGE 4

Le budget PAGE 6

Nouveau site Internet, mode d'emploi PAGE 6



Actualité économique PAGE 7

Fromagora et la Foire aux fromages PAGE 8



La Chapelle des Vierges revient à la vi(II)e PAGE 9

L'avenir de nos écoles PAGE 10

La vie des associations PAGE 12/15



Le mot du maire

S'inscrire dans le 21^{ème} siècle...

En 2001 nous avons fait le choix de nous inscrire dans le 21^{ème} siècle avec le Projet de développement global mais ce n'est que maintenant, après 10 années d'action, que nous mesurons pleinement les enjeux que cela représente.

En 2010, fortement influencés par la dynamique de l'Agenda 21 en cours d'étude, nous avons voulu faire de la réhabilitation de l'avenue du Général de Gaulle, un projet exemplaire sur le plan du développement durable en nous appuyant sur une large concertation des habitants et en

prenant pleinement en compte les dimensions économique, sociale et environnementale. Nous pourrions bientôt mesurer le résultat de cette démarche.

Nous devons et nous voulons continuer dans ce sens. L'année 2011 va nous en offrir plusieurs opportunités avec la révision du PLU (plan local d'urbanisme), la réhabilitation du parc Robert Guignard, le plan d'accessibilité de la voirie. Ces projets sont présentés dans ce journal. Plus que jamais nous ferons appel à vous à travers les commissions spécialisées, les réunions

publiques, les questionnements par Internet.

S'inscrire dans le 21^{ème} siècle c'est rechercher la perfection dans les projets, c'est répondre aux besoins de la population, c'est prendre en compte la lutte contre le réchauffement climatique.

Je remercie chaleureusement toutes celles et tous ceux, de plus en plus nombreux, qui participent à la conception des projets, une nouvelle façon de s'inscrire durablement dans l'avenir.

Christian Barillet

Un problème, une idée, une question ?

ECOUTE CITOYENS



02 47 65 36 98

secretariat-technique@sainte-maure-de-touraine.fr

2011 : ANNEE DES DEPLACEMENTS DOUX

Se déplacer autrement, c'est possible !



Nos communes rurales sont rarement équipées en transports en commun et le déplacement en voiture individuelle y reste roi. Une évolution est déjà perceptible pour les déplacements reliant Tours et la campagne avec le succès du TER et de Fil vert. Mais

localement, tout reste à imaginer, en terme de déplacement doux, (essentiellement la marche et le vélo). La topographie aide peu pour le vélo. Seuls, quelques courageux osent affronter le relief de la ville pour allier déplacements et plaisir de pratiquer un sport réputé excellent pour la santé. De plus, pour le piéton comme pour le cycliste, la ville n'est pas organisée pour leur permettre d'évoluer

avec plaisir et en toute sécurité. Voies cyclables et piétonnes vont donc compter parmi les impératifs des futurs aménagements routiers, notamment celui de la traversée de Sainte-Maure (avenue de Gaulle), pour susciter et encourager les volontés dans ce domaine. Nous vous donnons rendez-vous le mardi 5 avril à 18 h 30 (salle Anne de Rohan) pour y réfléchir ensemble.



Jean-Paul Noël habite Sainte-Maure et travaille à Tours. C'est en vélo le matin, été comme hiver, et quel que soit le temps, qu'à 7h30 il rejoint la gare de Noyant. C'est toujours à vélo, qui l'accompagne dans le train, qu'il se rend ensuite de la gare de Tours à son bureau, situé aux rives du Cher. Pour Jean-Paul, c'est un peu contraignant au début mais on s'y fait, c'est bon pour la forme, avec le plaisir de rencontrer des gens dans le train.



Maryse Burgault est une adepte du vélo en toutes occasions, et bien sûr pour aller au travail. Sauf rares exceptions (les courses) elle fait donc ses 4 kilomètres par jour, même les jours de pluie. Ce n'est pas un choix économique même si elle en apprécie le côté avantageux. Elle trouve que, sur ces courtes distances, c'est le moyen de déplacement le plus agréable mais aussi le plus rapide, elle ne perd plus de temps à sortir sa voiture du garage et à la stationner.



La voiture de **Colette Deplaix** reste plus souvent au garage que sa bicyclette. Le moteur n'est mis à contribution que pour le ravitaillement hebdomadaire et les sorties nocturnes. Car Colette ne passe pas une journée sans marcher ou pédaler, pour se rendre à ses activités ou tout simplement pour « bouger ». Et à la belle saison, avec une amie, elle se promène à vélo sur les petites routes de campagne jusqu'à Saint-Epain, Maillé, Sainte-Catherine... « J'ai besoin de sortir, mais je pédale aussi pour garder la forme » précise Colette. Et cela fait 19 ans que cela dure, depuis que sa retraite lui octroie du temps de loisirs.

Catherine Sallé privilégie toujours la marche à pied pour ses nombreux déplacements professionnels en ville. Elle parcourt entre 3 et 5 kilomètres par jour, par tous les temps. C'est vraiment par plaisir qu'elle a opté pour la marche, avec un intérêt pour le côté « écolo » mais aussi économique. Les trottoirs conviennent pour un piéton seul, souligne-t-elle, mais pour les mamans avec les poussettes et les personnes en fauteuil roulant, cela devient plus compliqué ! Si des aménagements viennent d'être réalisés dans ce sens, dans l'ensemble, la circulation reste difficile pour eux.



Nadine Gendre n'habite pas très loin de son travail, mais c'est par pur plaisir qu'elle fait ses 4 kilomètres par jour à vélo pour s'y rendre, avec quelques entorses à la constance les jours de pluie ! Le vélo est son moyen de transport favori, une nécessité pour son équilibre. Comme ses collègues cyclistes, Nadine regrette que l'urbanisme ait autant ignoré ce type de transport. Les pistes cyclables manquent de continuité et de sécurité. Sur une route ce sont les bordures qui se dégradent en premier, là où justement circulent les vélos, ce qui n'est pas très engageant. Quel dommage, c'est si agréable de circuler à vélo !

Circuler à pied en toute sécurité ? Pas si facile...



D'après le Code de la route, le trottoir « est réservé aux piétons et aux usagers se déplaçant sur des véhicules à roulettes (poussette pour enfant, patin à roulettes). Un véhicule motorisé n'a pas le droit de stationner et de circuler sur un trottoir, sauf sur les « charretières », parties de trottoir dont la bordure est abaissée pour permettre aux véhicules à moteur de pénétrer dans la propriété adjacente. A bon entendeur...

ET LA MAIRIE ?

Depuis novembre, deux vélos sont à la disposition des agents pour de petits trajets professionnels. Ils sont encore peu empruntés, mais la saison n'y est pas propice. Quelques élus privilégient également la marche ou la bicyclette pour venir à l'hôtel de ville.

DANS LES COTEAUX

les communes de Sainte-Maure, Draché et Sepmes ont décidé d'accorder la priorité aux déplacements doux. Les nouvelles limitations de vitesse marquent cet engagement, de même que l'évolution de la réglementation de la circulation sur les chemins où certaines portions seront réservées exclusivement aux piétons et aux cyclistes pour des raisons d'entretien et de sécurité. Il appartient désormais aux citoyens responsables de s'approprier et de respecter ce dispositif adoucissant.

LES ECOLES AUSSI !

Certaines écoles envisagent de se rendre à pied à la piscine, pour d'autres, c'est déjà d'actualité. Les élèves de la Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté du collège opteront pour la bicyclette plutôt que pour le car pour les sorties nature, grâce aux fonds de la taxe professionnelle permettant l'achat de 20 bicyclettes. Cette opération, qui s'inscrit dans le programme d'éducation au développement durable, vise aussi à l'autonomie et l'apprentissage des règles de circulation.

SENS INTERDITS CYCLABLES

Afin de faciliter les déplacements doux, les cyclistes sont désormais autorisés à circuler à double sens dans certaines rues maintenues en sens unique pour les véhicules motorisés. Il s'agit de :

- la rue Rabelais,
- la rue du château,
- la rue Patry (section place de l'Aumône / rue Jean Desaché),
- la rue de la Basse Cour et du Couvent.

DES SOIRÉES « remueménages »

ouvertes à tous, auront lieu mercredi 4 mai et lundi 9 mai à 18 h 30 à la salle des fêtes. Les personnes présentes pourront proposer des actions concrètes pour répondre aux 7 enjeux retenus (ci-contre >).

Le saviez-vous ?

- Il faut 8 minutes pour parcourir 500 m à pied.
- En marchant une demi-heure chaque jour, les enfants effectuent le temps d'exercice physique minimum recommandé pour leur santé.
- Le coût annuel d'une voiture particulière est 20 fois supérieur à celui lié aux transports en commun et 60 fois supérieur à celui d'un vélo.

- Depuis 1990, avec la croissance de la mobilité, les gaz à effet de serre émis par les transports se sont accrus de 23 %.
- Alors que le premier kilomètre pollue deux fois plus que les autres, la moitié des déplacements en voiture est inférieure à 3 kilomètres.

SEMAINE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Déplacements doux au programme

Vendredi 1^{er} avril

16 h 30 devant la mairie

Ouverture officielle de la semaine du développement durable avec l'inauguration des aménagements réalisés depuis quatre ans pour améliorer la sécurité des piétons aux abords des écoles.

20 h 30, salle Patrice Leconte

Projection du film « On revient sur terre » de Suzanne Körösi,

suivie d'un débat avec Michel

Lhéritier, marcheur invétéré, et Jean-Luc Hugué, membre de l'association Les Chemins de Saint-Jacques de Compostelle.

Lundi 4 avril

Toute la journée, centre-ville

Parcours d'orientation dans la ville organisé en partenariat avec les écoles Perrault, Voltaire et le Couvent. **Le centre-ville sera fermé à la circulation pour l'occasion.**

Des animations seront mises en place par les animateurs du service enfance-jeunesse dans plusieurs « espaces-jeu ». 20h30, salle du conseil municipal

Débat spécial

« déplacements doux » au cours de la séance du conseil municipal.



Samedi 2 avril

14 h site des Coteaux

Réalisation de dessins de chèvre sur la route avec les habitants pour inciter les automobilistes à ralentir.

Dimanche 3 avril

Départ devant la mairie

9 h (circuit de 12 km) et 9 h 30 (circuit de 6 km)

Randonnée (2 circuits) organisée avec le club de marche « Les chemins buissonniers ». L'itinéraire empruntera, entre autres, les cheminements piétons situés dans le cœur de Sainte-Maure. Pot offert au retour.

Mardi 5 avril

18h30, salle Anne de Rohan

« Remue méninges » : les déplacements doux à Sainte-Maure : échanges en atelier pour recueillir idées et avis sur la question.

Intervenant : Raphaël Gauthier, du cabinet Pluralis.

Mercredi 6 avril

Animations et jeux organisés par le service enfance jeunesse pendant les accueils de loisirs.

Lancement du projet de fresque sur le thème du développement durable destinée à valoriser la façade de l'Espace Theuriet.

VILLE ETOILEE

L'ANPCEN (Association Nationale de Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne) vient d'accorder une première étoile à Sainte-Maure de Touraine dans le cadre du concours des villes et villages étoilés.



Cette distinction couronne les efforts de la commune en matière d'amélioration de la qualité de la nuit et de réduction de sa pollution lumineuse.

L'attribution du label s'effectue à partir de critères portant sur les installations et l'organisation de l'éclairage public, l'aménagement des sources lumineuses dans l'espace et leur temps de fonctionnement : extinction complète ou partielle en cours de nuit, optimisation de la direction des émissions de lumière pour en limiter l'impact, utilisation de l'éclairage passif, absence de mise en lumière du patrimoine naturel et bâti, suppression des lampes à lumière blanche néfastes pour l'environnement et la santé publique.

Une première étape donc, sachant que le plus haut niveau se situe à 5 étoiles. Affaire à suivre...

INNOVATION

L'urbulette : une alternative au désherbant

Quelles s'installent devant chez nous, le long des trottoirs ou dans nos jardins, les mauvaises herbes ont pour point commun d'être à nos yeux indésirables. Mais entre ce que vous entendez par « mauvaise herbe » et ce que votre voisin en pense, il peut y avoir un fossé ! La mauvaise herbe d'hier pourrait être la reine des jardins de demain. Le philosophe américain Ralph Waldo Emerson disait : « Qu'est-ce qu'une mauvaise herbe ? Tout simplement une plante dont on n'a pas encore découvert les vertus ».

Car parmi les orties, pissenlits et autres chiendents, nombreuses sont les plantes considérées comme des mauvaises herbes et pourtant douées de vertus médicinales ou ornementales. Ces plantes ne sont mauvaises à nos yeux que parce qu'elles poussent là où elles ne sont pas attendues.

Ce sont pourtant de très bonnes indicatrices de la nature et de la qualité de votre sol. Certaines d'entre elles sont même bien connues en cuisine pour leurs qualités gustatives. Mais en attendant d'en découvrir tous les bienfaits, s'il y a bien un endroit où la mauvaise herbe n'est que peu tolérée : c'est sur l'espace public. C'est donc pour limiter sa présence que les agents des services techniques ont mis au point un outil spécialement conçu pour éliminer la mauvaise herbe, avant de corriger les défauts de voirie.

En effet, sur nos routes et nos trottoirs, la mauvaise herbe ne pousse que si le revêtement est dégradé. C'est donc d'un constat simple qu'est partie cette expérience : avant d'utiliser du désherbant à tout va... pourquoi ne pas combler le trou qui lui a permis de s'épanouir ?

Une invention sainte-maurienne

Ainsi est née « l'urbulette », un outil entièrement local puisque mis au point dans les ateliers des services municipaux. Ses avantages ? Ils sont multiples : l'urbulette permet d'éviter le recours systématique au désherbant et plus largement aux produits phytosanitaires, polluants pour les sols et lessivés par les eaux.

Ainsi la mauvaise herbe n'est plus le végétal de toutes les crispations mais un indicateur qui permet de signaler un défaut de voirie à corriger.

Un pas de plus pour tendre vers le zéro produit phytosanitaire ! Testée en octobre 2010 avec des résultats concluants, l'urbulette sera utilisée à plus grande échelle dès le printemps dans les rues Gabriel Chevalier, des Douves, du Grand Vaux et du Patit Vaux, des Mérigotteries, des Sablonnières, notamment en amont de la réfection des joints de pavés.



Participeront à cette semaine :

Les services municipaux, les écoles Perrault, Voltaire, le Couvent, le collège Célestin Freinet, l'association Les chemins buissonniers, les représentants de Saint-Jacques de Compostelle, l'association de protection des Coteaux.

RETOUR SUR...

Les 7 enjeux

Une série de rencontre s'est tenue en 2009 et 2010 avec les habitants, les agents communaux, les élus, les partenaires. Cette large concertation a permis de dégager les principaux enjeux en terme de développement durable de la commune pour les 15 années à venir. Des 14 enjeux identifiés, il n'en reste que 7, qui constitueront la base de l'agenda 21 de la commune.

Ces 7 enjeux, les voici :

- 1- Le maintien d'une attractivité économique de proximité
- 2- La reconnaissance et le développement d'une agriculture locale respectueuse des milieux naturels, des paysages et des ressources
- 3- La réduction des consommations d'énergie et le développement des énergies renouvelables
- 4- Le développement de logements répondant à des normes de basse consommation et d'accessibilité pour

tous les habitants

- 5- La préservation des ressources et la réduction des nuisances ayant un impact potentiel sur la santé et l'environnement
- 6- Une expansion urbaine économe en foncier et une diversification des modes de déplacements à même d'offrir un habitat de qualité et de faciliter les déplacements doux
- 7- Le développement des solidarités entre les générations et à l'égard des plus fragiles.

Si tous ces enjeux se traduiront par des actions concrètes dans les années à venir, pour 2011 la municipalité a orienté sa réflexion sur l'enjeu n°6 qui ambitionne de « faciliter les déplacements doux ».

Ce thème a donc été retenu pour la semaine du développement durable 2011 dont vous trouverez le programme dans cette même page... alors à vos agendas !

4 > La ville à loupe

EN BREF

URBANISME

Il est temps de réviser !

De nouvelles lois associées au développement de notre commune imposent de procéder à la révision du plan local d'urbanisme. Première étape.

Le plan local d'urbanisme (PLU) est un document qui, à l'échelle de la commune, établit le projet global d'urbanisme et d'aménagement de la collectivité et fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol.

S'il n'a pas de durée de vie légale, il doit cependant évoluer pour répondre aux besoins de la ville. Ainsi mis en place en 2005,

le PLU de Sainte-Maure de Touraine a besoin d'être révisé pour prendre en compte les différentes évolutions législatives et répondre aux attentes de la population exprimées lors d'études telles que celles de l'agenda 21, du plan de circulation...

Fortement incité par les orientations

du « Grenelle 2 », le futur PLU devra prévoir le renforcement de l'intercommunalité, prioriser la gestion économe de l'espace et la densification, prendre en compte les futurs « schémas de cohérence écologique » et les « plans territoriaux pour le climat ».

Le PLU doit répondre à 3 questions : où ? quoi ? comment construire ?

Cette révision va

mobiliser pour une période d'au moins 18 mois, le conseil municipal mais aussi la population de la ville à travers une large concertation. Si vous souhaitez vous associer à cette réflexion, faites-vous connaître auprès de Carole Chaveneau au service de l'urbanisme car une commission extra-municipale sera créée à cette occasion.

DEVANT LA PISCINE

L'espace de stationnement et de circulation auprès de la piscine vont être modifiés afin de sécuriser l'accès des cyclistes et des piétons et de mettre en valeur cet équipement très fréquenté les mois d'été.

RADAR PREVENTIF

Afin d'identifier les rues à trop grande vitesse et de prendre les dispositions nécessaires pour inciter les automobilistes à ralentir, un radar préventif va être installé dans différents secteurs de la ville dans les mois à venir.

LE MONUMENT AUX MORTS a été restauré par les agents des services techniques au cours de l'hiver. Ce travail a été particulièrement remarqué et apprécié lors de la rencontre départementale des AFN le 5 décembre dernier.

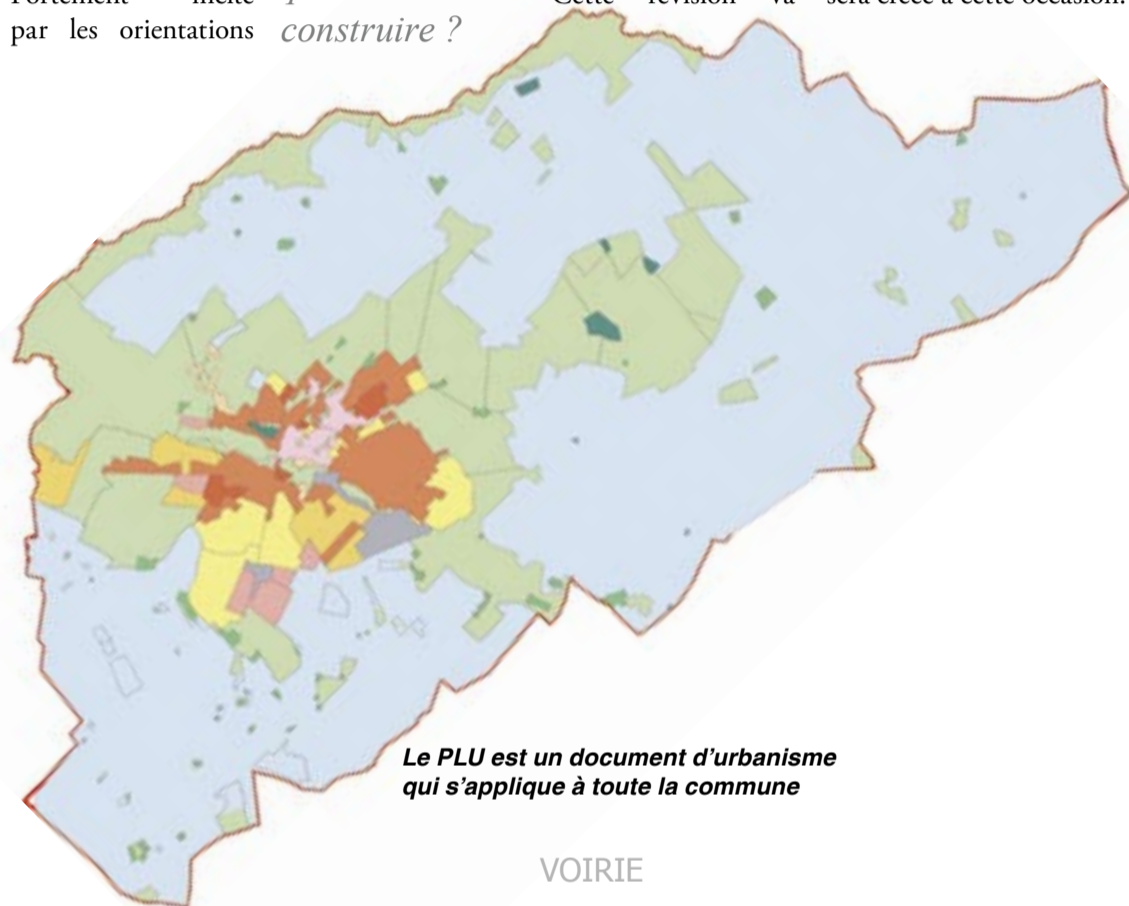


Notre PLU

2005
Le POS devient PLU

2007, 2008
Révisions simplifiées

2011
Révision totale



Le PLU est un document d'urbanisme qui s'applique à toute la commune

AMENAGEMENT

Réinventons le square des AFN

Qui fréquente le square des AFN ? Quelques camping-caristes en transit, quelques chiens et leurs maîtres... en tout cas, peu de familles et d'enfants, c'est certain. Cet espace de verdure à mi-chemin entre l'avenue du Général de Gaulle et le centre-ville est complètement sous-exploité malgré son potentiel.

Au cours de l'été, divers aménagements (boulodrome, structure de jeu pour les

enfants) et une intervention paysagère vont lui permettre de revenir à la vie, à l'image de ces jardins publics où les petits citadins peuvent se rencontrer et jouer en plein air.

Le projet, bien avancé, n'est pas tout à fait finalisé. Vous pouvez faire part de vos remarques, souhaits, suggestions auprès du secrétariat des services techniques.



Une esquisse de ce que pourrait devenir le square des AFN

VOIRIE

Les travaux à venir

En ville, afin de privilégier les déplacements doux, les travaux seront axés sur la sécurité routière et l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Ainsi :

- une liaison piétonne entre la place du Maréchal Leclerc et l'îlot central sera créée via le porche du café Au Bon Accueil .



- Le carrefour « rue du stade / rue de Chinon » qui dessert notamment la piscine, le stade, les courts de tennis sera sécurisé.

D'autre part, la réparation de défauts de voirie permettra d'empêcher la pousse des herbes sur les trottoirs ou sur la chaussée. L'utilisation de produits phytosanitaires se fera alors avec parcimonie.

Hors agglomération, la rigueur des deux derniers hivers a mis à mal certains revêtements qui seront réparés.

UN NOUVEAU PRESTATATAIRE

C'est l'entreprise SPIE qui a été choisie pour réaliser la maintenance de l'éclairage public pour une période de 6 ans. La mise en concurrence a permis de réduire le coût d'entretien de moitié et d'augmenter la qualité des prestations systématiques .

AVENUE DE GAULLE

L'appel d'offres a permis de retenir les entreprises suivantes (montants hors-taxes) :

- BELLIN (assainissement eaux pluviales, voirie) : 384 500 €
- HEGRON (assainissement eaux usées) : 60 617 €
- SPIE (éclairage public) : 119 109 €
- DUBOIS (terrasses et jardinières bois) : 76 763 €
- LONATI PAYSAGES (espaces verts) : 50 674 €

Calendrier des travaux de voirie :

- du 2 mars au 20 avril : section « la place » de la rue Desaché à la Manse
- du 21 avril au 8 juin : des « 4 routes » à la Manse
- du 9 juin au 8 juillet : « la pente »

VEOLIA

Si vous vous interrogez sur votre abonnement, votre consommation d'eau, la qualité de votre eau... n'hésitez pas à venir rencontrer un conseiller Véolia le dernier mercredi de chaque mois de 13h30 à 16h30 en mairie.

NB : En période de facturation, la permanence aura lieu le mercredi suivant la réception de la facture.



Véolia procède actuellement à des changements de compteurs d'eau pour mettre progressivement en place la télérelève (voir édition Le Sainte-Maure septembre 2010).

ASSAINISSEMENTS NON COLLECTIFS

Vidange: depuis le 1^{er} janvier 2011, les usagers utilisant un assainissement non collectif doivent faire vidanger leur installation au minimum tous les 4 ans et en fournir une attestation dans le cadre du SPANC (service public d'assainissement non collectif) en s'adressant aux entreprises agréées à cet effet qui leur factureront à la fois la collecte et le traitement.

En cas de transaction immobilière, le vendeur à l'obligation depuis le 1^{er} janvier 2011 de fournir un document de moins de 3 ans attestant du contrôle du SPANC. En cas de non-conformité, un délai d'un an sera octroyé à l'acquéreur pour la réalisation des travaux. Plus d'informations sur www.satase37.fr
Coût du diagnostic : 239,65 €

SIRENE

Désormais un test de la sirène de la ville sera effectué chaque premier mercredi du mois à midi.

DANS LES QUARTIERS

Le maire Christian Barillet, les adjoints à l'urbanisme (Philippe Terrassin), à la voirie (Olivier Drouin) et le directeur des services techniques municipaux (Nicolas Mercuzot) vous rencontrent dans vos quartiers afin d'améliorer la sécurité des déplacements :

- le 29 mars à 18h, quartier « rue Pasteur/la Robinerie »
- le 29 mars à 19h, quartier « rue de la Chapelle »
- le 30 mars à 18h30, quartier « rue du moulin / rue de la Chaume ».

ENVIRONNEMENT

Objectif : « zéro phyto » !

Le parc Robert Guignard est à l'aube d'une petite révolution. Une totale exclusion des produits phytosanitaires va en faire une zone test pour la ville mais surtout un espace vert sans pollution chimique. Décryptage.

Engagée dans une démarche environnementale innovante, la municipalité a souhaité faire du parc Robert Guignard un espace témoin dans lequel plus aucun produit phytosanitaire ne sera utilisé, la vigne de Vinicné (voir ci-dessous) sera par exemple cultivée suivant les principes de l'agriculture biologique.

De la biodiversité

Une gestion différenciée des différentes zones du parc permettra de délimiter une prairie fleurie dans laquelle des espèces, qui ne poussaient plus à cause de l'utilisation des désherbants, pourront se réinstaller, favorisant ainsi la biodiversité. L'association de botanique sera sollicitée pour effectuer un inventaire des espèces et en suivre l'évolution.

Des oiseaux... et des insectes

Au fil du temps, les haies de thuyas seront remplacées par des haies vives constituées d'essences locales qui deviendront de véritables refuges pour les oiseaux. En collaboration avec la Ligue de Protection des Oiseaux qui travaillera avec les centres de loisirs de la ville, des nichoirs à oiseaux et une maison à insectes seront construits pour découvrir les espèces menacées et les insectes alliés des jardiniers.

Moins de tontes

Les tontes seront modulées en fonction des besoins réels des différentes espaces : certaines zones ne seront plus tondues à ras mais lorsque l'herbe mesurera 8 ou 10 centimètres. Cela diminuera la fréquence des interventions des agents des services techniques, réduira des dépenses de carburant et

créera un environnement plus calme pour nos amis pêcheurs et jardiniers, usagers du parc.

Plus de tri

Pour permettre le tri sélectif des déchets, des poubelles spécifiques seront installées.

De la pédagogie

Des panneaux réalisés en partenariat avec un sponsor seront implantés à travers le parc. En expliquant les différentes actions entreprises comme le paillage, mais aussi les enjeux de la biodiversité ou les risques de la pollution. Ils offriront aux visiteurs une promenade didactique et ludique.

De la concertation

Enfin, le syndicat de la Manse proposera un débat sur l'évolution du plan d'eau et la réhabilitation nécessaire de la rivière qui va bientôt s'imposer à notre collectivité.

L'info en +

Qui était Robert Guignard ? Assurément un maire bâtisseur !

Né en 1921, il devient maire de Sainte-Maure en 1968 à la suite de la démission de Marc Desaché. Il décèdera en 1985 au cours de son 4^{ème} mandat consécutif, soit après 17 années d'exercice du pouvoir public.

On lui doit notamment :

- les HLM de la Chapelle
- les lotissements des Trois Marchands et de la Jugeraie
- le gymnase
- l'école Voltaire en 1972
- l'installation des usines Fouasse, Garbolino et Sectronic
- l'aménagement du parc de Marans (parc Robert Guignard) en 1983
- l'aménagement et l'agrandissement du stade des Vauzelles
- l'agrandissement du collège
- l'humanisation de l'hôpital



Des améliorations déjà visibles

L'évolution du parc Robert Guignard a déjà commencé avec des aménagements qui, associés aux terrains de tennis, de tir à l'arc et au boudrome, confèrent à cet espace vert une nouvelle attractivité.

1/L'entrée du parc sera sécurisée cet été : afin de contraindre les véhicules à ralentir sur cette portion de la rue Toizelet où la vitesse est excessive, un rétrécissement de chaussée avec passage alterné sera aménagé.

2/L'enclos, qui accueille maintenant trois caprins toujours heureux de recevoir des caresses, a été rénové.



3/L'accès aux jardins ouvriers a été déplacé pour qu'au-delà de l'entrée du camping, plus aucune voiture ne vienne déranger les promeneurs ou les enfants apprenant à faire du vélo.

4/Un kiosque comportant un branchement électrique et une arrivée d'eau potable a été installé pour que les animations d'été puissent avoir lieu quel que soit le temps.

5/Les structures de jeu ont été remplacées pour permettre aux enfants de jouer en toute sécurité sous la surveillance de leurs parents.

6/Un chemin piétonnier reliant la rue des Coteaux à la partie est du parc a été ouvert.

7/Témoignage de l'ouverture de notre cité sur l'Europe, des plants de vigne offerts par Vinicné, notre ville jumelle en Slovaquie ont été plantés en 2010 par les membres du comité de jumelage sous l'œil professionnel et amical de Cyprien Ligeard, viticulteur à la Peuvrie.

8/Un ponton va être créé pour permettre aux pêcheurs contraints de se déplacer en fauteuil roulant de s'adonner à leur passe-temps favori sans risque de glisser.

9/Le vieux grillage a été remplacé par une barrière en bois plus accueillante le long de la rue Toizelet.

COMMUNICATION

Il y a du nouveau sur Internet...



Philippe Terrassin, maire-adjoint délégué à la communication : «Début mars, le site Internet de la ville a fait peau neuve après plus de 6 ans d'existence. Profondément repensé, ce nouvel outil permettra une meilleure communication entre les Sainte-Mauriens et la mairie grâce à des évolutions technologiques.

Désormais un moteur de recherche améliore et accélère la navigation dans les pages du site, tandis que les actualités les plus récentes défilent automatiquement en page d'accueil. Je vous invite à faire un tour d'horizon des principales nouveautés ».

Des variations du contraste et de la taille des écritures permettent aux personnes malvoyantes d'utiliser le site, conformément aux normes W3C.

Un module météo en page d'accueil informe de la météo du jour. Un clic sur « détail météo » donne les prévisions à 3 jours dans les 3 « Sainte-Maure » de France

Les 5 actualités les plus récentes défilent, résumées, automatiquement. L'ensemble des actualités est accessible en un clic.

Le nouveau plan de ville est dynamique c'est-à-dire qu'il trouve ce que l'on cherche (commerces, professionnels de santé, équipements sportifs) et propose de l'information : horaires d'ouverture des services publics, par exemple.



Trois manifestations sont mises en avant. Toutes sont accessibles grâce au calendrier thématique des animations.

La fonction « diaporama » permet de faire défiler des photos portant sur un thème, le Carnaval ou les vœux du maire, par exemple.

Le partie « sondage » consulte les internautes sur des sujets variés. La question variera régulièrement.

Pas envie de fouiller dans le site ? Inscrivez dans le cadre un mot-clé, le moteur de recherche se charge de trouver les articles le comportant.

En deux clics les internautes ont accès aux publications, aux informations pratiques, et à tout ce qui se réfère au fromage AOP.

Pour recevoir :
- une fois par mois l'information de la ville,
- une fois par semaine le programme cinéma
- ponctuellement l'info-travaux,
c'est ici que l'on s'inscrit.

Une idée ? une question ? Accédez au formulaire de contact « écoute-citoyen ». Une fois votre demande enregistrée, la municipalité se donne 15 jours pour vous apporter une réponse.

ELECTIONS
Vous souhaitez faire entendre votre voix lors de l'élection présidentielle de 2012 ? (1^{er} tour : le 22 avril, 2^{ème} tour : le 6 mai)

Vous avez jusqu'au 31 décembre 2011 pour vous inscrire sur les listes électorales ou faire corriger les données figurant sur votre carte électorale (nom, prénom, adresse). Comme il n'y a pas d'élection à Sainte-Maure en 2011, vous pouvez effectuer cette démarche dès à présent en mairie.

PASSEPORT
En théorie 10 jours suffisent mais dans les faits, la réalisation d'un passeport biométrique peut prendre 3 semaines, voire un mois avant la validation par la Préfecture. Aussi nous vous recommandons de prendre rendez-vous avec l'agent d'Etat-civil un mois et demi avant votre départ pour vivre les préparatifs de votre voyage en toute sérénité. 02 47 65 40 12.

PLAN B
Un nouveau plan de ville est disponible en mairie : nouvelles rues, nouveaux lotissements, nouveaux bâtiments sont les évolutions majeures de ce document qui propose également deux parcours de découverte de la ville : l'un suit le chemin de Saint-Jacques de Compostelle et l'autre sillonne le centre historique.

www.sainte-maure-de-touraine.fr

Une politique du personnel raisonnée

Le budget 2011

Le budget 2011 a été voté le 7 mars par le Conseil municipal. Comme en 2010, il fera l'objet d'une présentation à la population à l'occasion d'une réunion publique programmée le 3 mai à 20 h 30 à la salle des fêtes.

Fonctionnement

La municipalité poursuit sa politique de réduction des dépenses malgré une augmentation des recettes générées par la croissance. Cela permet d'améliorer le résultat (ce que l'on appelle la capacité d'autofinancement) et ainsi de poursuivre les investissements indispensables pour faire que la commune retrouve son statut de principal pôle de développement au sud de la Touraine. Sauf imprévus, comme la flambée du prix des carburants, le résultat 2011 devrait être de 641 000 € contre 434 000 € en 2010. Cette année, les agents municipaux, les cadres tout particulièrement, seront intéressés aux économies

réalisées à travers un dispositif de primes.

Investissements

Les investissements 2011 s'établissent à 1 781 000 € avec comme principal poste la réhabilitation de l'avenue de Gaulle pour un montant de 970 000 €. Le programme routier reste un poste majeur avec 200 000 € composés de 100 000 € pour l'entretien de la voirie, et 100 000 € pour deux opérations de sécurité : la liaison « Ecole Voltaire - Espace Theuriet » et la liaison « Carrefour des 4 routes - piscine ».

La troisième opération prioritaire est le déplacement des services techniques municipaux associé à une requalification du site de la CERF pour lequel des négociations ont été engagées.

Tous les détails sur le budget seront apportés lors de la réunion publique du 3 mai et mis en ligne sur le site Internet.

Comme vous pouvez le lire régulièrement dans ce journal, de nouveaux employés communaux rejoignent notre collectivité. Dans la plupart des cas, il s'agit de renouvellement de poste et non d'une augmentation substantielle du nombre d'employés. La municipalité mène depuis maintenant dix ans une politique de l'emploi qui se veut claire pour ses concitoyens et valorisante pour son personnel. C'est ainsi que certaines personnes qui travaillaient aux services de nettoyage sous contrat avec l'ASEPT depuis plusieurs années, ont été titularisées dans les effectifs communaux, ce qui leur permet d'avoir un emploi non plus précaire mais stable. De la même façon, la commune, en fonction de ses besoins, a permis aux employés municipaux à temps partiel d'accéder à des emplois à plein temps afin d'améliorer leur quotidien. La municipalisation de l'école de musique en 2001 a conduit à ne plus régler les frais de ce personnel sous la forme d'une subvention associative mais à les inclure dans le budget personnel municipal. Un plan de formation et un plan de déroulement des carrières contribuent à accompagner les agents municipaux dans le développement de leurs compétences et ainsi à améliorer le service qu'ils apportent à la collectivité. Enfin deux employées, Vicky Legris et Cathy Lebas, ont été successivement transférées vers la communauté de communes lors de l'intégration des compétences « petite enfance » et « saison culturelle » par cette structure intercommunale.



AVANT DE SAISIR le tribunal pour régler un conflit, il est possible de s'adresser au conciliateur de justice. Guy Ledroit a pour mission de régler à l'amiable les conflits individuels entre les particuliers, les entreprises ou les artisans, tels que les troubles du voisinage, les impayés, les malfaçons, les litiges de la consommation, les problèmes locatifs... à l'exception des litiges familiaux et administratifs. Guy Ledroit reçoit sur rendez-vous le mardi matin : 06 07 08 02 07

LE COMMERCE
A SAINTE-MAURE
EN CHIFFRES

- 5^{ème} commune du département (au sud de la Loire, hors agglomération de Tours) à posséder le plus grand nombre de commerces juste après Chinon, Loches, Amboise et Descartes.
 - 5^{ème} union commerciale du département en nombre d'adhérents juste après Tours, Amboise, Loches et Chinon.
 - 3^{ème} marché du département en terme de densité d'exposants : taille du marché au regard du nombre d'habitants !
- C'est notamment grâce à l'opération urbaine d'appui au commerce que notre ville présente aujourd'hui une offre commerciale qui propose une alternative crédible aux déplacements à Tours, Chinon ou Loches, toutes trois situées à 35 km.

BON A SAVOIR

- Les commerçants ont jusqu'au 31 décembre 2011 pour bénéficier du « fonds façade », une subvention qui permet de financer jusqu'à 20% du montant de travaux (plafonné à 10 000 €) de :
- restructuration de la vitrine à l'exclusion des seuls aménagements intérieurs de celle-ci ;
 - éclairage extérieur et sécurisation (rideau ou alarme d'intrusion) ;
 - accessibilité handicapés.

RETROUVEZ l'actualité de l'UCIA sur le nouveau site de la ville, rubrique « liens utiles ».

DEUX JOURS FOUS

Les 8 et 9 juillet, les commerçants de Sainte-Maure vous proposent deux jours fous avec de nombreux chèques à gagner.

- vendredi 8 juillet à partir de 19 h 30 : soirée guinguette en plein air (sur réservation auprès des commerçants à partir de mai).
- samedi 9 juillet : vide-grenier avec animation pour les enfants, restauration le midi...

Notez dès à présent ces dates dans vos agendas.

LE SYNDICAT des commerçants des marchés de France en Touraine organise une animation sur le marché vendredi 22 juillet au matin.

COMMERCE

Un juste équilibre

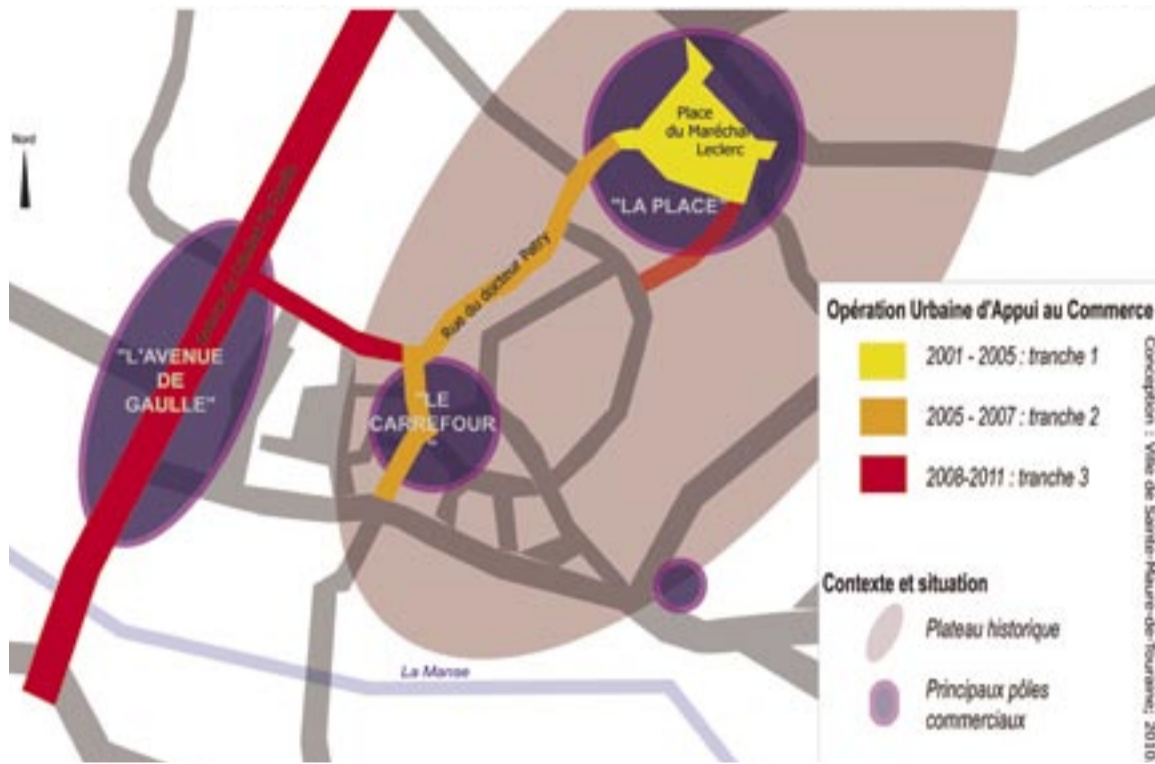
Surfaces de vente trop petites ou rues trop étroites pour les livraisons : le centre ville n'est pas toujours adapté à certains types de commerce. D'autres zones doivent voir le jour...en toute cohérence.

Avec l'opération de soutien au commerce d'appui au commerce, la municipalité mène depuis dix ans une politique forte de proximité à travers : l'accessibilité de la clientèle.

- la rénovation des espaces publics qui améliore le stationnement et
- des aides directes et indirectes
- un accompagnement d'employés.

des commerçants dans leurs investissements de développement de leur activité et de création d'emplois.

de ces nouveaux espaces commerciaux accroît celle de la ville et la zone de chalandise, ce qui profite à tous les commerces, ceux de la périphérie comme ceux du cœur de ville.



Cependant le cœur historique de la ville ne peut accueillir à lui seul tous les commerçants qui souhaitent s'implanter. La municipalité, soutenue maintenant par la communauté de communes, a donc travaillé pour que des zones complémentaires s'établissent hors les murs. L'attractivité

Les nouvelles implantations (Marchaux, Saulniers 2) mais aussi la réhabilitation d'anciens pôles commerciaux (rue Rabelais) accompagnent le développement des zones d'habitat (Chaufeaux, Trois Marchands) sans pour autant déséquilibrer la vie de la cité. Ainsi chaque habitation de la partie agglomérée de la commune se trouve à moins de 900 mètres d'un commerce.

Ils se sont installés récemment...

En janvier, Jérôme Esnault et Pascal Roth ont ouvert, rue de Loches, **Terre y Fruits**, un magasin spécialisé dans les fruits et légumes, qui propose également crèmerie, épicerie fine et vins. Sa particularité : 80% des produits sont fournis par des producteurs locaux.



Monsieur Le (prononcer « Li ») a choisi le centre-ville pour implanter **Hoang - Thien**, un commerce de vente à emporter de plats vietnamiens. Originaire de ce pays d'Asie du sud-est, Gnoc Hong Le habite à Sainte-Maure avec sa famille depuis quelques années. Il propose désormais aux Sainte-Mauriens une cuisine aux mille saveurs à découvrir sans tarder ! 02 47 24 59 39
44 place du Maréchal Leclerc



Avec plus de 20 ans d'expérience à son actif, **Michel Roy** a décidé de se lancer dans l'aventure à son

compte. Il propose des services de plomberie-chauffage, systèmes de paysage et dépannages divers. 02 36 43 09 45 - 06 35 14 78 13

Déjà implantés à Descartes depuis plusieurs années, Dominique et Véronique Leportier ouvriront en avril, à côté de Terre y Fruits, un magasin de prêt-à-porter hommes et femmes, lingerie de nuit et jeannerie. **Version privée** s'inscrit dans la continuité de l'offre proposée par Védimo jusqu'à l'an dernier : l'enseigne est en effet issue du même groupe. 02 47 59 71 17 (provisoire).

Le Nemrod a changé de propriétaires en février dernier. Laurent Ménard et Aurélie Couvreur, originaires de Château-la-Vallière, ont repris l'exploitation de ce bar - restaurant. Ils proposent une

cuisine traditionnelle. 02 47 65 40 25.

En septembre, alors que le précédent numéro du Sainte-Maure était sous presse, nous apprenions la reprise du café-tabac-pressé **Le Pignon** par Franck Guédet. 02 47 65 50 98.

Les éditions des journaux gratuits « **Info Touraine** », originaires de Descartes, s'implanteront probablement route de Sepmes afin de bénéficier d'une situation plus centrale dans leur aire géographique de distribution. L'entreprise propose des impressions sur supports publicitaires. 02 47 65 50 98.



Maryse Vialle propose ses services en tant qu'**écrivain public**. Elle peut vous aider dans de nombreux domaines : courriers destinés à l'administration, relecture de travaux d'étudiants, rédaction de cartons d'invitation ou de C.V., et pourquoi pas pour vous aider à écrire vos mémoires ! 06 42 38 26 31

Ça déménage !

Jean Claude et Pierre SABL : François-Xavier Constantin et son équipe s'installeront bientôt

dans de nouveaux locaux à l'entrée de la zone d'activité de la Canterie avec à la clé une diversification de l'activité. Parmi les nouveautés : la création d'une salle d'exposition dédiée aux énergies renouvelables et un nouveau nom pour l'entreprise. Depuis février, une partie de l'activité a déjà pris place dans le bâtiment vitrine situé à proximité immédiate de la RD 910. Le déménagement du magasin aura lieu courant 2011. 02 47 65 60 22.

Après deux mois de travaux, **La Poste** a ouvert ses portes en février sur la place du Maréchal Leclerc. Sa situation centrale et les parkings situés à proximité la rendent plus accessible et plus visible. Les locaux entièrement rénovés sont dédiés à la clientèle qui a découvert la dernière génération des bureaux de Poste, plus agréables y compris pour les salariés. 02 47 65 16 23.

Mèche à mèche de Coralie : le salon de coiffure a quitté la rue du docteur Patry pour... la rue du docteur Patry. Coralie Baloge et Murielle vous accueillent désormais au n°70. 02 47 65 42 32.

Les avocats Michel Arnault et Laurent Laloum reçoivent désormais dans un cabinet rénové avec soin, au 58 rue du Docteur Patry. 02 47 65 67 63.

8 > Cité du fromage

Pour la 30^{ème} on s'invite !

Depuis plusieurs années, notre Foire invite une région de France. Pour son trentenaire, son invitée d'honneur sera la Touraine. Simultanément, reconnaissant notre savoir-faire dans la défense et la promotion du fromage de Sainte-Maure de Touraine, la Fédération Nationale des Eleveurs de Chèvres nous a confié l'organisation de FROMAGORA.

Objectif : savoir-faire

FROMAGORA, c'est d'abord un concours national de fromages de chèvres fermiers qui se tiendra le dimanche. C'est ensuite une journée de rencontres et de travaux le lundi sur le thème « préserver et transmettre le savoir-faire fromager ». Thème qui représente notre premier objectif.

Objectif : gastronomie

Le second, « promouvoir la gastronomie », se poursuit depuis plusieurs années. Restaurants et exposants présents

sur la foire sont encouragés dans cette voie. Le Bistrot, créé depuis deux ans, et la soirée de clôture illustrent cet effort. Le stand ouvert cette année aux producteurs de Touraine offrira à tous une vitrine de nos bons produits locaux.

Objectif : atmosphère festive

« Propager une atmosphère de fête », notre 3^{ème} volet, mobilise l'équipe d'animateurs. Ils préparent des moments très forts grâce à de nouveaux groupes – Bab'nblue, la Banda'Jul, les Churchfitters, la Comparsita, les Pops – venant épauler d'autres déjà connus – Big Bedaine, Comé Prima, DJ Mak, Let's Danse Country Club, Swing Fizz – sans oublier l'Union Musicale : musique dans les rues, bals et spectacles.

Aux traditionnelles expositions de botanique, de matériels agricoles anciens, de tableaux de l'école Renoir, s'ajoutera une rétrospective documentaire couvrant les 30

années écoulées.

Toujours ouvert aux demandes des jeunes associations, le comité leur offre des possibilités de présenter leurs activités au public : démonstration de judo, de danse « country » et, cette année, de « full contact » sur le podium.

Un jeu de piste se prépare pour les plus jeunes. Ses règles figureront dans le programme distribué avant la Foire ou seront disponibles au stand d'accueil réaménagé. Le public pourra notamment assister, sur écran, au déroulement des différents concours.

Les autorités présentes à l'inauguration et les responsables de la F.N.E.C., rendront un hommage particulier aux jeunes



collégiens ayant participé aux cours de formation au goût et jurés du « concours jeunes » qui aura lieu à la salle des fêtes le samedi après-midi. Cette réalisation concrétise l'esprit d'ouverture et de transmission aux jeunes générations que le Comité du fromage défend depuis sa création.

Claude Larcher

EN BREF

DE NOUVEAUX PRODUCTEURS SUR LE MARCHÉ

Claudy et Cendra Maurice, producteurs des fromages de chèvre AOP des « biquettes du Clos » à Marcilly-sur-Vienne ont repris un emplacement le vendredi sous les nefs. Ils proposent des fromages frais et affinés.

COLOCATION AU « CHEVROSCOPE »



Depuis le décès de Reine, Biquette, la chèvre alpine s'était retrouvée bien seule dans l'enclos du Parc Robert Guignard.

Cette période de solitude est terminée puisqu'un bouc poitevin et une jeune Saanen (ci-dessus à la robe blanche) viennent d'emménager ! Ils attendent votre visite.

8 > CCSMT Communauté de communes

SITE « LA CHAUME »

« Que c'est moche ! »

Il ne passe pas une semaine sans que cette invective ne vienne dans les conversations des Sainte-Mauriens au sujet du pôle de la Chaume.

Il faut avouer qu'aucun chantier n'a jamais fait rêver personne, pas plus que des tas de terre, des algécos et des engins de chantier

au milieu de la boue.

En revanche, dès que le projet est expliqué par son concepteur, l'architecte Bertrand Penneron il prend une toute autre dimension. Ce dernier explique à travers une vidéo, consultable sur le site internet de la commune, le parti pris de la mise en valeur du site au travers

d'une architecture contemporaine. Les images filmées au centre de la construction montrent également que les environnements urbains et paysagers sont totalement préservés et même soulignés.

Le bâtiment conçu HQE (haute qualité environnementale) utilise des matériaux performants au

point de vue énergétique comme le bois, le polycarbonate alvéolaire et les toitures végétalisées.

Comme ce fut le cas à Tours pour le « Vinci », laissons le lieu ouvrir et fonctionner pour en découvrir tout l'intérêt et s'apercevoir qu'il ira bien à notre ville et lui apportera une nouvelle notoriété.



Une construction en plein chantier

Bertrand Penneron a reçu en 2009 le prix du Projet Citoyen pour la réalisation de la pension de famille « La Bazoche » à Tours. Cette distinction est décernée par le Syndicat des Architectes et récompense une réalisation qui lie la démarche sociale à l'intention urbanistique.

L'info en +

Les panneaux en polycarbonate alvéolaire sont des plaques qui permettent des économies d'énergie. Leur revêtement offre une résistance quasi-totale aux UV. Le polycarbonate alvéolaire est principalement connu pour sa très grande résistance aux chocs, sa superbe clarté optique et ses excellentes performances en cas d'incendie.

EMPLOI

La MILE (Maison des Initiatives Locales et de l'Emploi), antenne de la Maison de l'Emploi du pays du chinonais est ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et 14 h à 17 h, rue du 11 Novembre

La MILE propose un lieu d'accueil, d'information et d'orientation aux demandeurs d'emploi et salariés qui sont dans une démarche de recherche d'emploi, de reconversion ou porteur de projet de création d'entreprise. Elle met à disposition un espace de documentation et de

consultation, une connexion à Internet, une possibilité de suivre une formation, et un lien avec les partenaires de l'emploi, de la formation et de l'insertion.

Pour les entreprises locales et collectivités, elle propose un soutien aux recrutements, la mise en place d'actions visant à valoriser le ou les métiers de l'entreprise. Une information de 1^{er} niveau sur les mesures d'aides à l'embauche. Recherche et proposition de candidatures et actions spécifiques (formation ressources humaines,

gestion prévisionnelle des emplois et des compétences...).

La MILE a obtenu la labellisation RSP « Relais Services Publics » auprès de la Préfecture d'Indre-et-Loire et se propose comme relais de proximité pour la CPAM, la CARSAT, la CAF, la MSA et le Pôle Emploi. L'animation est assurée par Chantal Guet. Il s'agira avant tout d'information de 1^{er} niveau : démarches en ligne, orientation du dossier et vérification de sa complétude.

En 2011, la MILE, grâce au projet

porté par la communauté de communes, accueillera ses usagers dans de nouveaux locaux situés au carrefour des 4 routes à la Chaume permettant un accueil plus adapté du public.

Président : Roland Mariau
Directeur : Guillaume Roty
Animatrice socioprofessionnelle : Chantal Guet
Chargée d'accueil : Agnès Caude
Tél : 02 47 65 52 85
Fax : 02 47 65 62 06
mile.sainte.maure@wanadoo.fr

EN BREF

CULTURE

La programmation culturelle communautaire est accessible depuis le nouveau site Internet de la ville : www.sainte-maure-de-touraine.fr, rubrique « Se divertir », puis « Sortir ».

PETITE ENFANCE

Une question sur les modes de gardes disponibles sur notre territoire ? Des interrogations sur le contrat parent employeur/assistant maternel ? Envie de connaître les activités proposées aux tout-petits ou de vous informer sur l'éveil le développement et la santé de l'enfant ?

Retrouvez toutes les informations relatives au RAM sur le site internet de la communauté de communes www.cc-saintemauredetouraine.fr ou en contactant Vicky Legris, l'animatrice
• au 02 47 72 00 04 ou 06 13 98 33 56
• par mail : ram@cc-saintemauredetouraine.fr
Vous pouvez également contacter le multi-accueil Pirouette :
• 02 47 65 64 97 du lundi au vendredi de 8h à 18h
• afr.pirouette@gmail.com

ARCHIVES

Notre archiviste, Emilie Niquet, a récemment effectué des recherches sur l'origine de la mairie telle que nous la connaissons actuellement.

Ses investigations l'ont menée sur une route bien surprenante !

En effet, il semble que le projet de construction ait suscité de vives polémiques au sein du conseil municipal conduisant même jusqu'à la démission en février 1859 du maire (M. Martin-Tiffeneau) qui craignait que ces travaux n'entraînent de trop grandes difficultés financières pour la ville. Le projet repris par le 1^{er} adjoint, les travaux ont été réalisés de 1865 à 1868.

Retrouvez le déroulement de cette construction illustré de plans, d'arrêtés et de photos anciennes sur le site Internet de la ville : www.sainte-maure-de-touraine.fr

FETE DE LA MUSIQUE

Conformément à l'esprit originel de la fête de la musique créée en 1982 par Jack Lang, nous encourageons tous ceux qui, spontanément, souhaitent jouer, chanter, le mardi 21 juin, à le faire dans tous les lieux publics (places, parc, jardins). Cette année nous fêterons la musique à Sainte-Maure au cours de plusieurs rendez-vous :

Dimanche 12 juin

L'Union Musicale organise un festival d'orchestres d'harmonie et accueille l'Harmonie de Brumath, en Alsace (lire « Sainte-Maure fait son festival » en page 14).

Du 15 au 18 juin

Répétitions ouvertes au public à l'Espace Trianon, salle Ravel :

- Mercredi 15 juin de 16 h 45 à 17 h 45 : petit orchestre de l'EMM
- Jeudi 16 juin de 20 h 30 à 22 h 30 : Chorale ArciaChœur
- Samedi 18 juin de 17 h à 19 h : Union Musicale.

Mercredi 29 juin

L'Ecole municipale de Musique organise à l'espace Trianon un événement musical qui permettra de découvrir les différents enseignements proposés dans cet établissement municipal.

PATRIMOINE

La Chapelle des Vierges revient à la vi(II)e

Propriété de l'association Diocésaine de Tours depuis 1945, la chapelle vient d'être transférée à la commune. L'acte de transfert a été signé officiellement le 11 janvier 2011 à Tours. Des travaux vont être engagés...

Lieu de culte auréolé de mystère grâce à une légende bien ancienne (lire plus bas), la Chapelle des Vierges a longtemps connu une certaine affluence.

Son état se dégradant peu à peu au fil des décennies, paroissiens et promeneurs ont fini par désertier les lieux.

Aujourd'hui propriétaire, la

commune peut engager des travaux de remise en état. Deux objectifs priment en 2011 : le clocher et le volet paysager.

Le volet paysager

Dès cette année les arbres plantés devant la façade qui deviennent dangereux et font écran seront élagués. La chapelle redeviendra alors visible de la ville.



Le clocher

Les supports du clocher sont très abimés. Une étude par un architecte spécialisé est inscrite au budget 2011.



La Chapelle restera accessible aux associations - celle du quartier de la Chapelle tout particulièrement (pique-nique

le 3 juillet prochain, lire p. 13)- pour des activités compatibles avec sa fonction de culte qui est maintenue.

Rappelons l'importante action de remise en état en 1985 et d'entretien depuis de l'association des anciens d'AFN.

Le saviez-vous ?

Construite au XIX^{ème} siècle sur les vestiges de l'ancienne chapelle du XIV^{ème} siècle, la Chapelle des Vierges est dédiée à Sainte Maure et

Sainte Britte, patronnes de la paroisse.

Située juste à côté, la « Fontaine des Vierges » a, d'après la légende, la propriété de guérir la teigne



Le grand amour

Le dimanche 10 avril à 15 h le film de Pierre Etaix « Le Grand Amour » sera projeté à la salle Patrice Leconte. Ce long-métrage tourné à Tours en 1968 sera précédé d'une présentation animée par Gérard Coulon, auteur de l'ouvrage « La

Touraine au Cinéma » et accompagné d'une exposition d'affiches et de documents concernant Pierre Etaix. La séance sera suivie d'un goûter offert au public avec une pâtisserie surprise, spécialité de la place de la Gare de Tours !

A la bibliothèque...

En janvier, la Bibliothèque a accueilli « Les Mille lectures d'hiver ». Au programme : découverte de l'auteur hongrois György Dragoman et de son texte « Le roi blanc » (Gallimard, 2009), lu par la comédienne

Ingrid Tegzey. En février, cela a été au tour des enfants d'écouter des histoires. Et au printemps ? Au mois de mai, les histoires reviennent avec une nouvelle « Heure du conte », samedi 21 mai à 16h. A partir de 5 ans.

L'info en +

Dans l'acte de transfert, on découvre que le terrain sur lequel a été construit la chapelle a été acquis en 1891 par l'abbé Armel Mercier, chanoine honoraire à Tours et curé de Sainte-Maure de 1883 à 1907. Il s'agissait de plusieurs terrains appartenant à M. et Mme Charles Martin et Mrs Auguste et Léon Billard. C'est l'abbé Mercier qui a fait édifier la chapelle des Vierges. Il a aussi fait construire un calvaire à Mareille sur un terrain qu'il avait acquis en 1888 appartenant alors à M. et Mme Frémont.

Le 13 mai 1908, le curé-doyen de Sainte-Maure, Jean Agenet, se porte acquéreur pour 2 000 francs de la chapelle et du calvaire. A sa mort, le 26 mars 1929, ce sont ses légataires Gatien et Gatiennette Agenet qui en deviennent propriétaires.

Le 4 juin 1929, l'abbé Adelin Emile Chavigny achète la chapelle et le calvaire pour 6 300 francs. Il décède le 9 décembre 1944. Par 2 testaments datés de 1938 et 1943, il avait désigné 3 légataires universels : Georges Cornu, l'abbé Roger Fournier et l'abbé Charles Maigret. Ce sont ces derniers qui ont offert la chapelle des Vierges et le calvaire à l'association Diocésaine de Tours le 19 mai 1945.

Week-end du 1er au 3 avril

PORTES OUVERTES

Rencontres Expositions Démonstrations

6 Grande Rue 37800 SAINT-EPAIN

Vendredi : 14h-19h
Samedi & Dimanche : 9h-12h / 14h-19h

 BARILLET Laurent Ebéniste	 LISSY Laurent Verrier
 CHAVIGNY Daniel Céramiste	 BOQUET Charlie Ferronnier

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

L'avenir de nos écoles



L'école primaire Voltaire a 40 ans. Le bel âge ? Pas si sûr. Entre les déperditions thermiques et les problèmes d'accessibilité, il est temps de réagir. Monique Piolot, maire-adjointe déléguée à l'enfance-jeunesse répond à nos questions.

Le Sainte-Maure : Monique Piolot, pouvez-vous nous dire ce qui pousse aujourd'hui la municipalité à s'interroger sur l'avenir des écoles publiques ?

Monique Piolot : En 2008, la municipalité a réalisé une étude sur les écoles Voltaire et Perrault afin d'obtenir une vision à long terme de leur évolution.

L'analyse démographique montrait que les effectifs seraient globalement stables pour les 15 ans à venir et que les surfaces foncières actuelles suffiraient à couvrir les besoins.

En revanche, des préconisations liées à l'accessibilité des écoles et au développement durable incitaient à se pencher sérieusement sur le

devenir des bâtiments. Avec la venue d'une enfant handicapée annoncée en mai 2010, la Municipalité avec les enseignants et les parents d'élèves, a fait l'acquisition d'un matériel afin d'améliorer l'accessibilité au 1^{er} étage de l'école Voltaire.

Le S.-M. : Mais alors, faut-il réhabiliter ou démolir ?

M.P. : Pour l'école Charles Perrault, une reconstruction progressive des anciens bâtiments a été retenue afin de valoriser la construction actuelle.

Pour l'école Voltaire, une étude plus poussée a été nécessaire en 2010 afin de choisir entre les deux solutions proposées en

2008 : réhabiliter le bâtiment ou le démolir pour en construire un neuf.

L'étude démontre que la réhabilitation est possible et surtout économiquement plus appropriée car moitié moins chère même en intégrant la volonté d'en faire un bâtiment de « haute qualité environnementale » (HQE).

Le S.-M. : quelles seront les premières interventions ?

M.P. : Un diagnostic thermique du bâtiment est en cours pour permettre de préconiser les solutions d'isolation et de chauffage les plus efficaces. Cette étude sera terminée en mai et

L'école Voltaire en chiffres

1971
année de construction

23 500 litres de fioul
par an consommés

217
élèves scolarisés en 2011

fera l'objet d'une présentation en conseil municipal, aux parents d'élèves, aux enseignants et au personnel municipal concerné.

PARTENARIAT

Signature de nouveaux contrats

Fin 2010, Sainte-Maure a renouvelé ses partenariats avec la direction départementale de la cohésion sociale (ex jeunesse et sport) et la CAF Touraine.

Ces 2 contrats concernent le cofinancement des actions et des services à l'enfance et la jeunesse.

• Contrat CAF : d'une durée de 4 ans (2010/2013), il porte sur

le développement des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) maternel, primaire (accueils de loisirs et périscolaires) et jeunes (PAJ) organisés par la commune et les structures gérées par la communauté de communes (multi-accueil Pirouette et RAM). Deux axes de développement sont inscrits dans ce nouveau contrat : la création de places supplémentaires pour le multi-accueil Pirouette et l'ouverture au mois d'août des ALSH.

• Le Contrat Educatif Territorial Jeunesse et Sport : d'une durée de 3 ans (2010/2012) et signé en collaboration avec les communes de Draché, Sepmes et Sainte-Catherine de Fierbois, il est plus axé sur la politique jeunesse.

Deux actions prioritaires sont inscrites pour 2011 : l'animation de la ludothèque du foyer socio-éducatif du collège pendant la pause méridienne, animée par Julien Vierron, animateur du PAJ et les séjours et animations du PAJ proposées au mois de juillet pour les jeunes.



Christian Barillet entouré des maires de Draché, Neuil, Sainte-Catherine et Sepmes

RESTAURATION SCOLAIRE

Un projet éducatif

Lors de la rencontre du 15 novembre 2010, la municipalité et l'association de parents d'élèves « Trait d'Union » ont décidé de collaborer pour enrichir le « projet éducatif communal » avec la mise en œuvre d'un volet éducatif autour de la restauration scolaire.

Le projet éducatif vise plusieurs objectifs liés au développement de l'enfant :

• répondre à ses besoins physiologiques qui sont de se nourrir correctement,

• l'éduquer à une alimentation adaptée, • lui permettre de développer ses capacités à « vivre ensemble » et son autonomie, • lui permettre de bénéficier d'un temps de loisirs et de détente adapté à son rythme.

La municipalité et les parents d'élèves ont également convenu de se rencontrer régulièrement de façon impromptue sur les sites de restauration avec le directeur du service enfance-jeunesse.

ACCUEILS DE LOISIRS

Dis, c'est quoi... un conseil d'enfants ?



Au conseil d'enfants, tout le monde peut prendre la parole

Dans les accueils de loisirs (ALSH) municipaux, le conseil d'enfants est un moment important où chacun peut donner son avis et faire des propositions.

Les enfants y apprennent à prendre la parole, à écouter et à échanger avec les autres, à prendre des initiatives.

Il s'agit là de favoriser leur implication dans les projets des ALSH. Ils ne sont pas considérés comme des consommateurs d'activités, mais comme des acteurs essentiels de leur temps de loisirs. Ainsi, ils se préparent à agir dans la société, à devenir des citoyens.

Le conseil d'enfants est un moyen essentiel pour leur permettre de vivre l'apprentissage de la démocratie.

VACANCES

DE PRINTEMPS

Inscriptions auprès de Patricia Dabonneville

- à partir du lundi 28 mars pour les enfants résidant à Sainte-Maure, Draché, Sepmes, Pouzay, Sainte-Catherine, Marcé
- à partir du 4 avril pour les autres.

DU TRAVAIL DE PROFESSIONNELS

Depuis plusieurs années, la commune met à disposition des écoles maternelles et primaires, publiques et privées de la ville deux intervenants : Guillaume Fridi pour les activités sportives et Magali Marcel qui initie les enfants à la musique à travers des jeux, des écoutes, des rythmes et des chants. La qualité du travail de ces deux agents qualifiés fait qu'ils sont agréés par l'Education Nationale.

APPEL AU DON

Un appel est lancé aux habitants et entreprises dans le but de récupérer des ordinateurs assez récents (Windows XP familial ou professionnel) et des écrans plats à installer dans les écoles et aux accueils de loisirs. Contacter Patricia Dabonneville : 02 47 65 63 15.

LA FETE DU JEU aura lieu mercredi 25 mai à l'Espace Theuriet. Fête gratuite réservée aux 0/100 ans !

UN GRAND MERCI aux bénévoles de l'aide aux devoirs.

NOUVEAU !

Pour savoir ce que les enfants et les adolescents pensent de leurs temps de loisirs, le mieux c'est de les laisser s'exprimer ! C'est pourquoi l'équipe d'animation des trois ALSH municipaux (maternel, primaire et jeunes) leur propose désormais de raconter ce qu'ils vivent au sein des accueils de loisirs et périscolaires.

Vous pouvez retrouver sur le blog mis en place par le service enfance-jeunesse des photos et de courts articles préparés par les enfants et les jeunes.

Ce projet doit leur permettre de s'approprier le blog comme outil d'expression. Il s'agit aussi de les responsabiliser vis-à-vis de l'utilisation d'Internet.

Le blog est accessible depuis le nouveau site Internet de la ville : www.sainte-maure-de-touraine.fr, rubrique « Grandir ».

ECOLE LE COUVENT

Des projets artistiques à l'école



M. Scrooge

Comme chaque année, les élèves de l'école Le Couvent ont pris plaisir à présenter à leurs parents le spectacle de Noël. Cette année, ils nous ont emmenés dans les rues de Londres au 19^{ème} siècle à la rencontre d'un étrange personnage : M. Scrooge. Cet homme, pingre et sans cœur qui déteste Noël reçoit la visite d'étranges esprits qui vont

lui apprendre à profiter de la vie et à aimer ceux qui l'entourent. C'est en effet une libre adaptation du fameux conte de Noël de Charles Dickens qui s'est jouée sous nos yeux, au son de musiques variées, avec un Monsieur Scrooge hilarant. L'APEL et l'équipe du costumier avaient, comme à l'accoutumée, beaucoup travaillé au succès de

ce spectacle qui fut une réussite et un bon moment d'école !

Monter sur scène, cela n'a plus de secret pour les enfants de l'école Le Couvent... Les élèves du cycle 3 se préparent en effet à une nouvelle échéance : le concert Chantécoles. Il s'agit d'un projet qui réunit les écoles de l'Enseignement catholique du secteur. Au mois de mai prochain, 400 enfants se produiront lors d'un concert de chant choral sur le thème « grandir ». Ils nous offriront un florilège de chansons récentes et anciennes autour de ce thème. Depuis le mois de septembre, dans les 5 écoles concernées du Sud-Touraine, les enfants, encadrés par les intervenants en musique et leur enseignant apprennent douze chants. Ils présenteront leur concert à Descartes, le mardi 17 mai. Vous y êtes les bienvenus !

COLLEGE CELESTIN FREINET

La cuisine de Jason

Depuis maintenant 4 ans, le collège accueille en son sein une Unité Locale d'Inclusion Scolaire (U.L.I.S.). Cette section, qui comporte 11 élèves, s'est attachée, cette année, à mener à bien un projet cuisine en partenariat avec la mairie de Sainte-Maure et l'école primaire Voltaire. Une fois par mois, les élèves de la classe Jason proposent aux adultes du collège qui le souhaitent, et contre une petite participation financière, de consommer une entrée

et un dessert préparés par leurs soins. Les recettes choisies restent simples mais originales et permettent aux jeunes de travailler des produits, voire de découvrir certains condiments ou épices qu'ils ne connaissent pas toujours. La classe utilise des locaux disponibles de l'école primaire pour transformer les produits avant de les proposer aux adultes inscrits, dans la salle des commensaux du collège. Audelà des activités d'achat et de transformation des

produits, de nombreuses activités scolaires sont liées à ce projet (lettres de motivation, lecture de recette, création d'affiches, proportionnalité, connaissance des unités de mesure et rendus de monnaie, notions de base d'un bilan financier.) Des prolongements favorisant une première approche des métiers de bouche sont envisagés comme des visites de cuisines collectives ou de restaurants locaux, ou encore la découverte de la fabrication de produits

l o c a u x (fromages, confitures...). N o u s profitons de la parution de cet article pour remercier nos « clients » réguliers (une vingtaine) ainsi que tous ceux qui ont permis la mise en place de ce projet.



Place à la créativité...

ECOLE MATERNELLE C. PERRAULT

Toujours en action !

Après une rentrée scolaire qui s'est effectuée dans de bonnes conditions avec un effectif stable, nous nous sommes acheminés vers les fêtes de fin d'année. La municipalité a financé le spectacle de marionnettes « Mademoiselle Vermillon » auquel les enfants ont assisté avec bonheur sans oublier la visite du père Noël qui a goûté parmi eux, dispensant sa magie comme chaque année. Nos remerciements à l'association des parents d'élèves qui a offert les friandises lors du goûter. Une sortie au cinéma avec le film « Le bonhomme de neige » a émerveillé tous les enfants.

La sortie du 4 avril est déjà programmée.

Cette journée réservée aux enfants de grande section s'inscrit dans la semaine du développement durable : découverte du patrimoine de Sainte-Maure et sensibilisation aux déplacements dans la commune sans la voiture.

Dans le cadre « vie à l'école » n'oublions pas l'initiation « ludique » en informatique pour tous les enfants de grande et moyenne sections : découverte du matériel, jeux d'apprentissage, puzzle, mathématiques...

Vous pouvez d'ores et déjà inscrire votre enfant né en 2008 pour la rentrée prochaine.

L'équipe pédagogique



Le père Noël était attendu !

ECOLE PRIMAIRE VOLTAIRE

En 2011, que les projets fleurissent !



Cela est de circonstance cette année avec le projet « Ecoles Fleuries » qui permettra de rendre plus agréable notre « colline » inexploitée et de voir une cabane d'osier vivant (Mme Tranchant CM1) ainsi que des jardinières (Mme Doucelin CLIS) pour décorer notre cour.

Autre projet phare, les classes de Mmes Cantaloube (CM1/CM2) et Arnault (CM2) souhaitent partir en classe découverte « nature et sport » en Corrèze. Toutefois, ce projet ne verra le jour que si les finances le permettent, ce qui n'est pas encore le cas.

Pour nous aider, vous pouvez faire un don à la coopérative (merci d'avance). Pour la plus grande joie des enfants qui

aiment nous faire peur, Magali Marcel (intervenante musique), Mmes Riso (CP), Joubert (CP/CE1) et Doucelin (CLIS), en collaboration avec les écoles du Couvent et de Villeperdue vous proposent le spectacle « L'école hantée » le 26 mars à 17h et le 27 mars à 15h en la salle des fêtes de Sainte-Maure.

Comme l'an dernier, l'école participera à la semaine du Développement durable le 4 avril lors d'une course d'orientation au cœur de la commune avec l'école maternelle et le Couvent sur le thème « Se déplacer autrement ».

Concernant les projets conduits chaque année comme le permis piétons, le carnaval avec la maison de retraite, « Ecoles et Cinéma », la piscine (pour les CM1 et CM2 à partir du 23 mai), la course longue (USEP) ou encore la kermesse du 26 juin, nous vous tiendrons informés sur notre site Internet <http://ec-voltaire-sainte-maure-de-touraine.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/>

A très bientôt à l'école.

L'équipe

Le Comité de Promotion du Sport

En 2011, le C.P.S a l'intention de favoriser le lancement d'animations pour la promotion du sport, en priorité en direction des jeunes.

Ainsi, le comité s'associe au club de Rando pour participer aux Parcours du Cœur, actions en collaboration avec la Fédération Française de Cardiologie.

Le vendredi 25 mars, après-midi, le parc Robert Guignard accueillera des élèves de l'école Voltaire (CM1/

CM2) pour des courses d'endurance, sans esprit de compétition, et des jeux sportifs. Les sapeurs-pompiers effectueront des démonstrations des gestes qui sauvent et de l'utilisation d'un défibrillateur.

Le vendredi 1^{er} avril, ce sont les élèves de l'école le Couvent (CE/CM) qui participeront de la même façon aux Parcours du Cœur, sur le même lieu. Avant les vacances de Pâques, une journée U.S.E.P. est prévue, une journée sportive avec le kit-stadium

régional qui permet la découverte de l'athlétisme. Les écoles de Saint-Epain, Sainte-Catherine, Sepmes, Draché et l'école Voltaire seront regroupées. Cette manifestation correspond bien aux objectifs du C.P.S. ; des bénévoles de différents clubs aideront à l'encadrement.

Toutes ces actions en faveur du sport et en direction des jeunes, représentent un prolongement de la fête du sport.

Le coordinateur

Judo Club

L'année 2011 commence très bien pour le judo club de Sainte-Maure : Guillaume Jamois se classe 2^{ème} au département 1^{ère} division senior - 90kg et obtient sa ceinture noire 1^{er} dan le 23 janvier 2011. C'est un immense plaisir pour ses professeurs de le voir atteindre ce grade tant convoité ! Ce qui caractérise Guillaume c'est sa volonté, sa persévérance, sa fidélité en amitié et son sens de l'honneur.

Toujours en senior Laurent Dumon se classe 3^{ème} en - 100kg aux départementaux.

Les plus jeunes font des inter-clubs et se préparent pour les compétitions officielles à venir.

Le Judo Club de Sainte-Maure propose des cours de judo, jujitsu et taïso toutes les semaines au dojo « Jean Mergnac ».

Voici les principales dates à retenir :

- 27 mars 2011 : interclubs de Sainte-Maure au gymnase (avec la participation d'une vingtaine de clubs),
- stage de jujitsu le week-end de la foire aux fromages (ouvert aux clubs du département),
- coupes du club en juin 2011.

Le Judo Club est prêt à accueillir de nouveaux pratiquants : chacun doit trouver, dans une ou plusieurs des disciplines proposées, un moyen de s'épanouir.

Les cours :

- Judo : mercredi de 16 h à 19 h 15, samedi de 15 h, à 18 h 15



Laurent Dumon et Guillaume Jamois

- Taïso : vendredi de 18 h 15 à 19 h 15,
- Jujitsu : vendredi de 19 h 15 à 20 h 30.

Les Chemins buissonniers



Au départ de la rando de la galette

Le rando-club entame sa sixième année de fonctionnement, il poursuit ses activités et manifestations habituelles, déjà bien rôdées. L'effectif des licenciés reste stable, même si certains ont dû s'arrêter pour des problèmes physiques.

Les sorties, principalement le dimanche matin, rassemblent, en moyenne de 30 à 40 marcheurs.

La rando de la galette du 31 janvier a connu un beau succès. La salle Anne de Rohan s'avère trop exigüe

pour accueillir les « randonneurs gourmets ». Il faudra peut-être envisager la salle des fêtes pour les années à venir et pourquoi pas le dimanche de l'Épiphanie ?

L'équipe d'animation reste la même et s'est renforcée de quelques unités. Fidèle à son esprit de coopération, elle a reconduit le « Parcours du Cœur », le 2 avril et la rando du Développement Durable, le dimanche 3 avril, en partenariat avec la municipalité. Marches ouvertes à

tous et gratuites.

Prochaines sorties en soirée, cet été : les jeudis 7 et 21 juillet, les jeudis 4 et 18 août avec des rendez-vous à 18h soit au camping, soit à l'espace Theuriet. Ouvert à tous (petite participation financière pour apéro et toasts à l'arrivée).

Pour conclure : ne pas oublier que les randonnées pédestres apportent un véritable bienfait pour la santé et représentent de vrais moments de convivialité.

Handball

Pour conclure son année sportive, le HBSM organisera un tournoi de fin saison le samedi 22 mai 2011 après-midi qui verra se rencontrer les enfants et les parents, les jeunes et les anciens du club, les garçons et les filles dans une série de matchs amicaux.

Le club recrute toute l'année et dans toutes les catégories, alors n'hésitez pas à nous rejoindre !

Entraînements tous les mercredis au gymnase Marcel Cerdan.

Le club prépare dès maintenant ses 20 ans, alors si vous avez joué au club, prenez contact avec nous pour ne pas manquer les futurs rendez-vous et partager ces moments de fêtes.

Contact : Président, Nicolas Dudouet

06 81 04 75 40
nicolasdud@voila.fr

Tennis Club

Le TCSM organise son 29^{ème} tournoi officiel de tennis du 1^{er} au 17 avril. Finales à partir de 14h30 au stade, entrée gratuite.

Championnats jeunes (en juin) et adultes (du 1^{er} mai au 29 mai) : 8 équipes de jeunes de 10 à 17 ans dont 3 équipes filles et 5 garçons vont être engagées cette année ainsi que 9 équipes adultes (4 femmes et 5 hommes) dont l'équipe 1 masculine, qui évolue depuis 16 ans, en Régionale 3.

Les joueurs seront opposés à de nombreuses secondes séries, ce qui laisse présager de belles rencontres. Venez encourager les équipes le samedi dès 14h et le dimanche matin dès 9h sur les courts extérieurs au stade (entrée gratuite).

Journée de l'école de tennis : le 18 juin de 14h à 17h au club-house, tous les enfants de l'école de tennis sont invités à participer à de nombreux jeux et les licenciés aux doubles avec en soirée, un barbecue.

Retrouvez toutes les infos sur notre site internet : www.club2.fft.fr/tc-sainte-maure ou par mail : tc.sainte-maure@fft.fr

VILLAGES DE VAUX

Le marché gourmand aura lieu le 22 mai 2011.

TOURNOI INTERNE DE TENNIS

Finales dimanche 29 mars à partir de 13h dans les aires couvertes, entrée gratuite

L'APE TRAIT D'UNION

organise un vide-grenier le dimanche 22 mai dans la cour de l'école Voltaire afin de récolter des fonds permettant de financer les projets de l'école. Venez nombreux !

PHILATELIE

Nos réunions d'échanges ont toujours lieu à l'Espace Theuriet, le premier dimanche du mois (sauf en août et septembre) de 10h à 11 h. Vous pouvez ainsi compléter votre collection ou échanger vos timbres en double. Nous vous attendons, à bientôt !

POUR LES PECHEURS

L'amicale de la gaule sainte-maurienne organise un concours amateurs adultes et enfants (à partir de 10 ans) le 9 avril de 9h à 12h au plan d'eau.

Rendez-vous à 7 h 30 pour le tirage des places à 8 h 15. Inscriptions au 02 47 72 00 55. Coupon d'inscription à retirer au magasin Aux 4 saisons.

Inscriptions jusqu'au 2 avril : 10 €, casse-croûte compris. Buvette sur place.

COLLECTE de papiers et cartons, organisée par l'association Classe de Découverte, au profit des activités de l'école Voltaire, mercredi 26 mai 2011. Benne située sur le parking des ateliers municipaux, rue du 8 Mai 1945.

CLASSE DE DECOUVERTE

« Nous voici en milieu d'année scolaire, l'année prochaine, une grande partie des membres du bureau se retirera car ses enfants quitteront l'école. Les parents intéressés par les actions de cette association peuvent se faire connaître auprès des enseignants de l'école ou des parents de l'association. Nous serions ravis que cette action perdure pour les années à venir. »

TOURNOI de pétanque en doublette dimanche 17 juillet au parc Robert Guignard. Inscriptions (5€) à partir de 13 h 00. Proposé par le Café de la mairie et l'amicale bouliste de Saint-Epain.

Let's dance country club

2011 est arrivé et le club aura 4 ans en octobre prochain ! Que de danses apprises depuis nos débuts, et toujours de nouveaux adhérents chaque année, le club compte aujourd'hui 32 danseurs, de Sainte-Maure, mais aussi de Sepmes, Thilouze, La Celle-Saint-Avant, Noyant, Nouâtre, Marcilly, Pouzay,

Trogues et La Tour Saint-Gelin, de 25 à 66 ans !! Le club a su évoluer en faisant des animations en plus de ses démonstrations. Depuis 2010, une animation est faite à la guinguette de Montbazou courant juin. De l'année 2010, nous garderons d'excellents souvenirs : l'animation faite à Nouâtre le 22 août en collaboration avec notre

ami Jimmy Hubert du groupe Eldorado et le samedi soir de la foire aux fromages où nous avons fait la connaissance de Mike Fairbain de Home Cooking. Sans oublier notre bal d'octobre avec le talentueux Adrian Simmonds. Toutes ces rencontres musicales ne font qu'enrichir le club et lui apportent du dynamisme, n'oublions pas que c'est la musique qui génère la danse et non le contraire. C'est pourquoi le club a une orientation Country-Western pure.

Le 26 mars prochain, l'animatrice du club, Danièle Percher, animera une soirée country au Paradis Vert à Tours.

Le club sera présent sur la foire aux fromages, pour une démonstration et des initiations le samedi soir devant le PMU, rue Auguste Chevallier.

Le prochain bal, le samedi 29 octobre 2011 sera un bal-concert avec le groupe Little Creek (bluegrass et country).



Let's dance country Club et le groupe Eldorado

ASSAD

En 2010, l'ASSAD, dans ses Emissions d'accompagnement et de soutien à domicile des personnes a effectué 81 724 heures au domicile des personnes du canton de Sainte-Maure et des communes environnantes (57 832 h pour le service prestataire et 23 892 h pour le service mandataire). Dans sa recherche de qualité des prestations délivrées par le biais de la professionnalisation des aides à domicile, des formations qualifiantes sont proposées aux salariées (3 d'entre elles ont obtenu fin 2010 leur diplôme d'auxiliaire

de vie sociale par la voie de la validation d'acquis d'expérience) ainsi que des formations d'adaptation au poste de travail : les bases du métier d'aide à domicile aux arrivantes, gestes et postures, accompagnement à la fin de vie... A ce jour, l'ASSAD compte parmi son personnel d'intervention 14 auxiliaires de vie, 5 assistantes de vie et des aides à domicile formées et expérimentées qui interviennent sur les 2 services : le service prestataire (service « clé en main » où l'ASSAD est employeur de l'aide à domicile) et le service mandataire

(service d'intermédiation entre la personne aidée employeur et les aides à domicile).

Faire appel à nos services, c'est faire appel à :

- des aides à domicile réactives, formées, motivées, expérimentées et sérieuses,
- une évaluation des besoins et à un suivi des interventions, une continuité des interventions.

43 Place du Maréchal Leclerc
37800 Sainte-Maure de Touraine
Tel : 02 47 65 61 89
assad.stemaure@wanadoo.fr

ASEPT

L'A.S.E.P.T., Association Services Emplois Pour Tous est une Association Intermédiaire, loi 1901, conventionnée par le préfet au titre de l'IAE et reconnue d'intérêt communautaire par la CCSM en 2006.

L'A.S.E.P.T. a pour vocation :

- La mise en situation de travail rémunéré de personnes en recherche d'emploi auprès de particuliers, d'entreprises, d'associations ou de collectivités
- L'accueil, l'écoute, l'orientation des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles
- Le suivi et l'accompagnement des demandeurs d'emploi dans toutes leurs démarches socioprofessionnelles, dans le but de favoriser un retour à l'emploi durable.

Fonctionnement :

Vous avez besoin de personnel pour votre ménage courant, l'entretien de locaux, le jardinage, le bricolage, un surcroît d'activité, le remplacement de votre personnel...

Un simple appel suffit !!

Souplesse administrative :

L'A.S.E.P.T., en sa qualité d'employeur, assure toutes les formalités administratives

Avantages économiques : Dans le cadre des emplois familiaux, vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôts de 50 %.

En contactant l'A.S.E.P.T., vous effectuez un geste citoyen, en permettant à un demandeur d'emploi de retrouver une activité rémunérée, une dignité, des droits et des liens sociaux.

N'hésitez pas à nous contacter !



L'équipe de l'A.S.E.P.T., salariées et bénévoles à votre service

A.S.E.P.T.
Rue du 11 Novembre
37800 Sainte-Maure de Touraine
Tel : 02 47 65 67 50
Fax : 02 47 65 54 30
E-mail : asept@laposte.net
Du lundi au vendredi
9 h à 12 h – 14 h à 17 h

OASIS

Le 7 août 2010, l'association OASIS a été créée pour aider, par le biais du jardinage, les habitants de la communauté de communes ayant des revenus modestes en développant les valeurs comme l'entraide, le partage, la transmission.

La commune, la communauté de communes, les associations (la MILE et Lire et Dire) ainsi que le Conseil général sont représentés dans le conseil d'administration de l'association.

OASIS exploite une parcelle de terrain mise à disposition par la commune. Elle s'est engagée dans une

démarche de développement durable en appliquant les techniques « sans produits phytosanitaires », en valorisant par le compostage les déchets verts de la cantine et du marché, en adhérant au mouvement Slow Food et en faisant don d'une partie des légumes cultivés à la Croix Rouge.

Si vous souhaitez soutenir l'association, vos dons en outils de jardinage, motobineuse, motopompe seraient précieux. Vos surplus de plants et de graines seront les bienvenus.

Pour contacter le président :
06 99 14 00 26

Vie libre : prévention de la maladie alcoolique

Association de buveurs Aguéris, d'abstinents volontaires et de sympathisants pour la promotion et la réinsertion des malades alcooliques reconnue d'utilité publique (en 1953) et d'Éducation populaire (en 1984).

- L'équipe de base de Sainte-Maure de Touraine tient sa réunion mensuelle chaque 2^{ème} vendredi du mois à 20h30 à l'Espace Theuriet, avenue du Général de Gaulle.
02 47 65 60 12
02 47 65 81 51
- L'équipe de base de Descartes tient sa réunion

mensuelle chaque 4^{ème} samedi du mois à partir de 10h à la Maison de La Tour (centre social),
02 47 92 43 09
02 47 92 92 26

Si vous le voulez, des malades guéris et des bénévoles sont prêts à vous aider.

Siège Social : 16 bis rue Mirabeau, 37000 Tours
Responsable de la section de Tours Centre :
Jean-Claude Tricoche
9 route de Tours,
37150 Bléré,
02 47 66 60 70
06 13 51 39 42
www.vielibre.org
nau.vielibre@free.fr

Au quartier de la Chapelle

L'association reprend le rôle du comité de quartier qui consiste à :

- permettre aux gens de mieux se connaître en instaurant une certaine confiance les uns envers les autres,
- permettre de faire remonter auprès de la municipalité les problèmes de l'environnement (ex. : voirie),
- améliorer l'environnement : fleurissement, décoration (Noël),
- dynamiser le quartier en organisant des manifestations ouvertes sur l'extérieur.

Elle regroupe :

- la rue de la Chapelle,
- la rue de la Robinerie,
- la rue de Verdun jusqu'au croisement avec la rue du 8 mai,

- la rue Pasteur,
- la rue Joliot-Curie,
- la rue Malraux,
- la rue du Lavoir,
- la rue du 8 mai (section comprise entre la rue de Verdun et la rue de la Chapelle).

Deux manifestations sont programmées en 2011 :

- Dimanche 28 mars : 2^{ème} édition du vide-grenier,
- Dimanche 3 juillet : randonnée pédestre suivie d'un repas champêtre sur le site de la Chapelle des Vierges.

Bureau :

présidente : Jeanine Jahan,
02 47 72 08 84,
trésorière : Colette Desmazeau,
secrétaire : Maryvonne Guitton

L'ASMAMA

L'Amicale Sainte Maurienne d'Anciens Matériels Agricoles (ASMAMA 37) regroupe des passionnés d'anciens matériels agricoles qui ont la volonté de valoriser ce patrimoine au travers de manifestations ouvertes au public.

Dans le cadre de ses activités, l'ASMAMA 37 a organisé le dimanche 23 août dernier une fête de battage des pois à Noyant-de-Touraine. Peu répandue dans notre secteur, cette culture l'était beaucoup plus à l'ouest du département d'où est issue cette batteuse des années 1930. Acquisée depuis peu, elle a demandé une révision complète.

Plusieurs membres de l'association ont prêté une parcelle de terrain pour la culture des haricots. Au final, plus de 300 kg de pois ont été

battus. Après passage au tarare, une partie de la récolte a été vendue sur place à un grand nombre de visiteurs.

Garantie « sans traitement » et à un prix modeste, l'association a bien failli manquer de production !

L'ASMAMA 37 organise ses propres manifestations : rallye de vieux tracteurs en 2008, concours de labour à l'ancienne en 2009, battage des pois en 2010. Pour 2011, une grande fête des moissons est d'ores et déjà en préparation.

L'association peut également participer à vos animations. De



même, elle a vocation à récupérer tout matériel ancien. Vous avez peut-être chez vous encore de vieux outils et matériels dont vous ne savez que faire. Avant d'appeler le ferrailleur, pensez à l'ASMAMA 37. Elle saura donner une seconde vie à ces objets que vous avez utilisés ou que vous avez vu travailler dans les mains de vos proches.

Contact : Henri Vilette 02 47 72 00 08 en fin de journée ou vilette.henri@neuf.fr

Sainte-Maure fait son festival

Le week-end de la Pentecôte 2011 (11, 12 et 13 juin), l'Union Musicale de Sainte-Maure de Touraine recevra l'harmonie municipale de Brumath (Alsace) en retour d'un échange musical qui a eu lieu en 2009. Un festival de musique d'harmonie sera organisé à Sainte-Maure.

Dans le cadre de ce festival, le service culturel de la communauté de communes propose d'inviter l'ensemble Philidor. Cette formation (flûte, clarinette, cor, basson) se produira le samedi 11 juin à 21 h à Sainte-Catherine de Fierbois,

en ouverture de notre festival, avec un programme intitulé « Petits pêchés de jeunesse » autour des œuvres de Rossini, Pleyel et Beethoven.

Le dimanche 12 juin, le festival débutera vers 14h avec les prestations de quatre harmonies invitées, place du Maréchal Leclerc. Au terme de cette après-midi musicale, un concert de clôture aura lieu à 17h30 dans la salle des fêtes, auquel seront conviés les différents musiciens et acteurs de cette journée, mais également les habitants de Sainte-Maure et ses environs.

Avec l'organisation de ce festival,

et surtout la participation de l'harmonie de Brumath, notre objectif est de promouvoir une musique de qualité à Sainte-Maure mais également de mener une action culturelle et musicale de grande ampleur comme a pu l'être l'organisation des 120 ans de l'Union Musicale en 2003. De plus, c'est un projet qui nous tient particulièrement à cœur, car l'Union Musicale se veut une association ouverte sur l'extérieur et qui se donne pour mission de partager et faire connaître la musique au plus grand nombre : tous âges et toutes populations confondus.

Les Amis du patrimoine

Qui sortit vainqueur des Guerres picrocholines qui « ensanglantèrent » jadis le Chinonais ?

Sur quelles terres régnait Gargantua ? et Picrochole ? Où se situait l'abbaye de Thélème ?

Vous pourrez recevoir les réponses à ces questions – et à bien d'autres – en assistant le mercredi 13 avril à 20h30 à la salle Anne de Rohan à l'assemblée générale de la société « les Amis du Patrimoine de Sainte-Maure de Touraine et sa région », qui sera suivie d'une conférence portant sur « Rabelais et la Touraine » présentée par Pierre-Marie Danquigny, agrégé de lettres classiques, membre de la société archéologique de Touraine et des « Amis du Vieux Chinon ». Entrée libre et gratuite, venez nombreux !



Le Foyer des Jeunes

Nos diverses sections fonctionnent bien :

- baby-gym,
- Chiffres et lettres,
- danse classique,
- danse moderne,
- modern'jazz,
- gym adultes,
- poterie enfants,
- poterie adultes.

Section cinéma

Depuis septembre 2010, nous réalisons 6 séances par semaine :

- le lundi à 20 h 30,
- le vendredi à 20 h 30,
- le samedi à 18 h et 20 h 30,
- le dimanche à 15 h et 17 h.

Nous assurons :

- la programmation en rencontrant en début de mois, à Tours, l'équipe de Ciné-off, notre prestataire,
- la projection du vendredi pour laquelle 4 bénévoles se sont formés,
- la billetterie et le contrôle des billets.

Les films projetés sont très récents puisque nous sommes classés salle fixe.

Sections théâtre

La section « jeunes » est encadrée par Laetitia et Virginie, la section théâtre ados est dirigée par Laurent (créateur de la section théâtre du Foyer) depuis 16 ans, la section adultes est dirigée par Géraud Thomas, animateur – formateur.

Une nouveauté : c'est la section « Impros » dirigée par Antoine, comédien du théâtre de l'Ante et de la ligue Impros de Touraine.

Information :

02 47 65 64 24

02 47 65 68 08



La section théâtre « jeunes » en pleine action !

Nos prochaines manifestations :

Vendredi 15 et samedi 16 avril, la compagnie du théâtre adultes présente la pièce « Thé o riz » écrite par l'animateur à la salle des fêtes.

Vendredi 29 avril, la section Impros présente un match à la salle des fêtes à 20h30.

Samedi 14 et dimanche 15 mai, salle Patrice Leconte, les sections théâtre jeunes présentent des sketches écrits par Laetitia et Géraud parmi lesquels « Le grand zapping », « Qui a volé la cuisse de Jupiter » et Laurent présente son spectacle avec les ados.

Samedi 28 mai, salle Patrice Leconte à 14h30, spectacle de danse : Annie avec son groupe modern'jazz et Sophie en danse classique sur le thème les danses polovtsiennes de Borodine et en contemporain : Nino Rota, extrait du Casanova de Fellini.

Le dimanche 29 mai à 14h, à la salle des fêtes, Valérie présentera son spectacle de danse moderne sur le thème « Pop-Rock ».

Botanique et mycologie

Le Carroir Jodel
37240 Le Louroux
02 47 53 22 57
06 37 18 26 85



Une étonnante découverte

L'automne est synonyme, pour l'association, de sorties mycologiques. Cette année nous avons organisé et animé 7 sorties dans les forêts de notre région. Nos adhérents ont répondu présents à nos invitations, ainsi que beaucoup d'amateurs prévenus par des articles parus dans la Tribune de Tours, la Nouvelle République et la Renaissance Lochoise. Par contre, les récoltes sont restées modestes, l'automne 2010 n'ayant pas été favorable pour notre période de prospection qui s'étend du début octobre à la fin novembre. Ce sont les bons comestibles qui intéressent les consommateurs alors que pour les mycologues c'est surtout la diversité

des spécimens. Nous n'avons pas pu présenter d'exposition de champignons en 2010, nous espérons nous rattraper en 2011.

Cette année nous avons rencontré à deux reprises, en forêt de Preuilley et en forêt de Chinon le curieux *Clathrus archeri*. Ce champignon d'odeur fétide, n'est pas comestible, mais son aspect de pieuvre rouge à 5 branches est très spectaculaire. Les bras émergent d'une sorte d'œuf blanc situé dans le sol. Il appartient à la même famille que le célèbre *Phallus impudicus*. Nous vous donnons rendez-vous pour nos prochaines sorties de printemps, le programme sera consultable sur le site de la ville de Sainte-Maure.

Une passation de pouvoir en douceur

La Commanderie du fromage a pour but la sauvegarde de notre patrimoine gastronomique et les traditions de notre terroir. Son rôle est d'établir entre tous ses membres, des sentiments d'amitié et de générosité, de préserver le patrimoine naturel de la région et les traditions ancestrales de nos aïeux, la culture artistique du patrimoine local, ainsi que le patrimoine naturel environnemental. Les membres de la Commanderie, tous bénévoles, ont une activité importante et doivent en permanence défendre le fromage et de nouvelles idées sont nécessaires. Le Grand Maître actuel a décidé de se mettre progressivement en retrait et un vice-Grand Maître vient d'être élu, pour prendre la suite. Il s'agit de Bernard Léger, habitant à Pouzay qui recevra la médaille 3 cordons et la canne avec faisselle dorée, au cours d'une petite cérémonie, début février 2011. La Commanderie a également complété son effectif par Rémy Bariller, producteur de fromages à Sainte-Catherine de Fierbois.

La Colo

Le centre de vacances, situé à La Faute-sur-Mer, est ouvert à toutes les associations constituées pour des locations en gestion libre ou hôtelière (possibilité de se faire livrer les repas par une société de restauration collective) en dehors des dates d'hivernage (octobre à mars) et des dates des centres de vacances (2 semaines en juillet et 3 semaines en août). La consultation du site (rubriques

« calendrier d'occupation », et « les groupes et associations ») vous donnera tous les renseignements nécessaires sur les disponibilités et tarifs. Comité de gestion du centre de vacances du canton de Sainte-Maure centre-de-vacances-lafaute@wanadoo.fr <http://centre-de-vacances-lafaute.pagesperso-orange.fr>

Concert de printemps d'ArciaChœur

La chorale d'adultes de l'Ecole municipale de musique de Sainte-Maure de Touraine organise son concert annuel le 15 mai prochain à 15h30 en l'église de Sainte-Maure de Touraine. Entrée gratuite.

Vacances d'été 2011

Vacances à la mer

La Faute-sur-Mer (Vendée)

C.G.C.V./P.E.A.E.P Canton de Sainte-Maure-de-Touraine (agréé par la DDJS)

Le Centre de Vacances de La Faute-sur-Mer est situé tout près de la Touraine, sur la Côte de Lumière, région privilégiée par le soleil. A 150 mètres d'une plage de sable, la baignade y est très sûre et bien surveillée.

du 6 juillet au 20 juillet

Un séjour avec des activités adaptées selon l'âge

- **6-10 ans** 6 ans révolus au 1^{er} jour du séjour

Baignades, jeux, pêche, découverte du milieu marin, soirées récréatives à thème...

Tarif du séjour (Transport compris) 585 €
- **11-12 ans** Enfants nés après 1996

En plus des activités ci-dessus citées, si possibilité : organisation d'un mini-camp sur 2 jours (1 nuit sous tente)

Sur option : stage d'initiation et de perfectionnement à la voile sur "Optimist" ou "Vaurien" sur le lac de l'Aiguillon-sur-Mer par l'école de voile FFV agréée par la DDJS (Certificat médical d'aptitude aux sports nautiques et brevet de natation de 30 m exigés)

Tarif du séjour (Transport compris) 615 €

Supplément stage de voile 50 €

25 € de réduction par enfant pour les familles domiciliées dans le Canton de Sainte-Maure-de-Touraine
15 € de réduction à partir du deuxième enfant de la même famille.

La C.A.P., la D.P.A.S., votre C.E., le Maire, votre Association, la J.P.A. peuvent prendre en charge une partie du séjour.
Certaines réductions supplémentaires peuvent être accordées, voir auprès des responsables des inscriptions.
Les chèques vacances sont acceptés.

Demande d'informations et de bulletin d'inscription

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Tél. : _____

Mail : _____

Les dossiers d'inscription sont à retirer auprès de

Alain DELACROIX
Tél. 02 47 65 48 60
delacroix.alain@orange.fr
Les Coteaux - 8, route des Caves
37800 DRACHÉ

Site Internet : centre-de-vacances-lafaute.pagesperso-orange.fr

Le syndicat de la Manse

Etude sur les cours d'eau en cours d'achèvement

Cette étude a permis de dresser le bilan des actions passées de 2007 à 2010, et définir celles à mettre en oeuvre de 2012 à 2016 pour améliorer le fonctionnement de la rivière et la qualité de l'eau. Tous les riverains sont concernés par les futurs travaux, depuis les petites sources des affluents jusqu'aux confluences avec la Vienne. Pour vous les présenter, vous permettre de mieux connaître la rivière et de mieux appréhender les droits et devoirs du riverain, le syndicat organisera des rendez-vous - balades d'information sur une demi-journée. Six des treize communes du bassin versant de la Manse seront dans un premier temps concernées par ces balades. Elles se dérouleront de la manière suivante :

- réunion en salle
- balade explicative de 3 à 4 km,
- verre de l'amitié.

Le CPIE Touraine Val de Loire participera à ces rendez-vous et apportera toutes ses compétences en complément de celles du technicien de rivière.

Pour une meilleure organisation, merci de signaler votre participation :

02 47 40 94 30 - manse37@orange.fr
Sainte-Maure : 11 juin à 14h30 au parking du plan d'eau communal (kiosque)

En cas d'indisponibilité, d'autres rendez-vous sont proposés :

- Avon-les-Roches : 7 mai à 9h30 à la salle des associations au bourg
- Sepmes : 7 mai à 14h30 en face du château de la Roche Ploquin au parc des étangs de monsieur Santier
- L'Île Bouchard : 28 mai à 9h30 à la salle cinéma sur l'île
- Saint-Epain : 28 mai à 14h30 à la salle des fêtes
- Neuil : 11 juin à 9h30 à la salle des associations au bourg



> Humeur

Collège Célestin Freinet : la colère !

Les parents, les enseignants et les élus de Sainte-Maure de Touraine s'insurgent car un projet de modification de la sectorisation émanant du Conseil général (n'ayant fait l'objet d'aucune concertation, d'aucun débat, ni même de vote de l'assemblée départementale), sert de prétexte à l'Inspection académique pour réduire de façon drastique la dotation horaire et le nombre de postes d'enseignants attribués au collège Célestin Freinet pour la rentrée 2011-2012.

La présidente du Conseil général qui a pour objectif la fermeture tant contestée du collège de Nouâtre à l'horizon 2012-2013, prépare le terrain en projetant de modifier la sectorisation du collège de Sainte-Maure de Touraine à la rentrée prochaine.

Ainsi elle souhaite « faire de la place » à Sainte-Maure, en rattachant les enfants de Draché et Sepmes rentrant en 6^{ème}, au collège de Descartes alors qu'ils dépendaient jusque-là de celui de Sainte-Maure. Ce nouveau découpage du territoire créera bien des soucis pour les familles de ces 2 communes et de la fatigue pour les enfants (allongement du temps de transport, diminution du nombre d'arrêts sur les circuits de ramassage, frais supplémentaires), tout en augmentant considérablement les dépenses publiques.

Alors que l'effectif de l'établissement de Sainte-Maure est stable voire même en légère hausse à la rentrée prochaine (+ 7 élèves), l'Inspection académique s'est emparée du projet pour décréter arbitrairement :

- la fermeture de 2 classes (la 3^{ème} dérogatoire et une classe de 6^{ème}),
- la suppression de 2 postes d'enseignant (un en français, l'autre en mathématiques)
- la réduction de la dotation globale horaire de 57 heures par semaine à la rentrée 2011-2012.



Les conséquences de ces mesures sont déjà connues : classes surchargées, diminution du nombre d'heures de français et de mathématiques pour certains niveaux, diminution du temps destiné à aider les enfants en difficultés...

Lors du conseil d'administration du collège de Sainte-Maure qui a eu lieu le 3 février dernier, pour manifester leur opposition catégorique

- au projet de sectorisation,
- à la dotation horaire globale de l'Inspection d'académie
- à la fermeture des classes,

les représentants de parents, les élus de Sainte-Maure et des membres du personnel ont refusé de prendre part au vote, tandis que les représentants des enseignants ont voté contre la répartition de la dotation. Parents et enseignants ont aussi présenté des motions auxquelles tous les membres du conseil d'administration se sont associés.

Le jeudi 10 février, c'est plus de la moitié des enseignants de l'établissement qui a participé à la grève contre la suppression de 16 000 postes dans l'Education nationale à la rentrée 2011-2012, la dégradation des conditions d'enseignements dans les établissements scolaires et de prise en charge des enfants en difficultés.

> Etat civil

NAISSANCES

Ismaël LAMIDI : 23/07	Cassandre BÉNÉTEAU
Maïlys MARCHÉ : 04/08	RÉGNIER : 27/11
Mathéo BERTHOMMIER-DUBAILE : 05/08	Héloïse TESSIER : 28/11
Enzo CONTREAU ATTAB : 09/08	Mélyna DA COSTA : 27/11
Chloé PAULMIER : 11/08	Pétronille HESLOIN : 17/12
Apolline DOC : 24/08	Zacharie CHANTEMILANT : 20/12
Chahd ABOU ABOU : 06/09	Alix BUTLER : 20/12
Juline LOT : 07/09	Élisa BREYSSENS-FONTAINE : 21/12
Jules MALAPERT : 10/09	Maëly CEDELLE-BOUTTIER : 22/12
Ysia MILANDRE : 08/10	Julien PEURICHARD : 26/12
Jade GALAIS : 21/09	Zoé CAMPAN : 13/01
Illan GORNY : 11/10	Alexandre CLAVEAU : 06/02
Marie-Ange GAUDOU-LAFABLE : 18/10	Heather CORTIER : 27/01
Timothé PROUST : 16/10	Timéo DELANNOY : 10/02
Emma PESSON : 05/11	Ambre PAIRE : 14/02
	Enzo SALLET : 17/02

Toutes nos félicitations aux parents

MARIAGES

Christophe CHESNET et Teresa DE JESUS DOS SANTOS PAIVA : 07/08
Fabien PASQUERAU et Nadia POUESSEL : 21/08
Nicolas AUBINEAU et Estelle AUZOUX : 11/09
Sacha COUVREUX et Cécile NESLIAS : 18/12

Tous nos vœux de bonheur aux époux

DÉCÈS

Juillet Andrée LAMIRAULT ép. BICHON
Gilbert GAULTIER
Théo BOULEKNATER
Anicet AUBUGEAU
Denise MARCHAND ép. CAILLAUD

Août Yvonne BLANCHARD vve LECOMTE
Saturnina SERRANO ép. FERNANDEZ
Karine GATIEN
Alfréda DESPEIGNES vve FLORIAN
Geneviève GERMAIN vve POUCHARD
Bernard REAU
Alexandrine CAYLA vve MERY
Marie-Anne CAZUGUEL vve COURVOISIER
Simone MARTIN ép. BARRAULT
Gilberte TRINSON ép. ROBIN

Septembre Suzanne COMBEAU ép. CHEVRE
Marie-Louise MOREAU ép. CHICHERY
Marial CORDIN
Pierre MOREAU
Jean Marcel VIRLOUVET
René AUSSIR
Madeleine BERTRAND vve BLANCHARD
Suzanne CHARRIAL ép. JAMOIS
Claudette ROY ép. ECOMARD
Yvonne HOFFMAN

ép. HENNION
Victor LUCON
Jeanne BERGER vve CARRE
Christian EVENO
Raymonde PAGE ép. GATILLON
Marthe COLIN ép. MONTAIGU

Octobre Walya DREHA ép. CHARCELLAY
Marcel HONNET
Monique GOSSE ép. BERNARD
Emile FONTENEAU
Antoinette SALOMEZ ép. DELATTRE
Bernard DECOMBLE
Adrienne FOUCHER vve LENOIR
Léone LOYAU vve SENNEGON
Paulette MOREAU ép. BERNARD
Robert BONNEAU
Annie CHASSEMONT ép. CLETO

Novembre Sébastien BRIEUX
Mary-Jane GROLEAU vve GUILLON
Jean-Claude TENDRON
Victor BERNARD
Ginette DOURY ép. NOSSEREAU
Jeanne BOUTIER vve RIOM

Décembre Alberte BERTHELOT ép. BRION
Jean Marc CLAVERIE
Robert MONTAIGU

Simonne CAIVEAU vve CHATELAIN

Janvier Jeannine DUPLAIX vve ALLONNEAU
Rémy ANDRE-PIERRE
Jacques BAUDRILLART
Renée BOUDEVIN vve BUCHERON
Andrée GESLIN vve BEGON
Gisèle PICHARD vve JAHAN
Mauricette BOULOIZEAU ép. LATROUITE
Lucienne MILLET vve JUDE
Julien ROUSSEAU

Février Marcelle COGNEAU vve GATILLON
Simone LELIEVRE vve SCHOLLÉ
Raymonde DURAND ép. DECHARTE
René GRANDIOUX
Claude PROUST
Christiane DELEBARRE ép. MATHIEU
Marie-Rose CHAMPALOU vve EVARISTE
Bernard MENANTEAU
Lucette BORDIER vve BOUCHET
Roger CHASSEPORT
Pierre CHAMPIGNY
Maurice LECLERC
Jean-Marie OUVREAU
Maurice COUDORÉ
Armando DA SILVA CORGA

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles et amis

Les personnes ne souhaitant pas voir leur nom ou le nom de leur proche apparaître dans cette rubrique sont priées de le signaler au moment de l'enregistrement.

> Infos mairie

• Mairie

Place du Maréchal Leclerc
37800 Sainte-Maure de Touraine
• Téléphone : 02 47 65 40 12 • Fax : 02 47 65 65 76
• E-mail : accueil@sainte-maure-de-touraine.fr

Du lundi au jeudi : 8h30 / 12h30 - 13h30 / 17h30
Vendredi : 8h30 / 12h30 - 13h30 / 17h
Samedi : 9h / 12h

• Les élus

Les élus reçoivent sur rendez-vous et assurent en mairie les permanences suivantes :

Christian Barillet

Maire de Sainte-Maure de Touraine
Vendredi 10h/12h - samedi 10h/12h

Olivier Drouin

Jeudi 9h/12h - 14h/17h
Sport, patrimoine communal, voirie

Philippe Terrassin

Vendredi, sur rendez-vous uniquement
Urbanisme, projets d'aménagement, tourisme, communication

Simone Martin

Sur rendez-vous uniquement
Action sociale

Claude Raboin

Vendredi 10h/12h
Agriculture et espace rural

Philippe Galland

Sur rendez-vous uniquement 06 23 69 21 74
Culture, associations

Anne Denis

Sur rendez-vous uniquement
Développement durable

Monique Piolat

Sur rendez-vous uniquement 06 79 39 30 81
Enfance, jeunesse et éducation



Route de Chinon
• Téléphone : 02 47 65 40 12

Ouverture du 2 juillet au 4 septembre, tous les jours sauf le mardi.

Les familles des jeunes Sainte-Mauriens apprenant à nager peuvent bénéficier d'une prise en charge par la mairie de 10 € sur le prix des cours.

Des départs et des arrivées...

Julie Picard est arrivée à la mairie en décembre. Elle occupe la fonction de responsable des ressources humaines. Sara Casas Martin, originaire de notre ville jumelle espagnole Ayllon, remplace, à l'accueil, Vanessa Caillard le temps de son congé maternité. Quant à Mélanie Suard elle assure le remplacement de Caroline Sleiman, en congé parental.



Mélanie Suard, Sara Casas Martin et Julie Picard